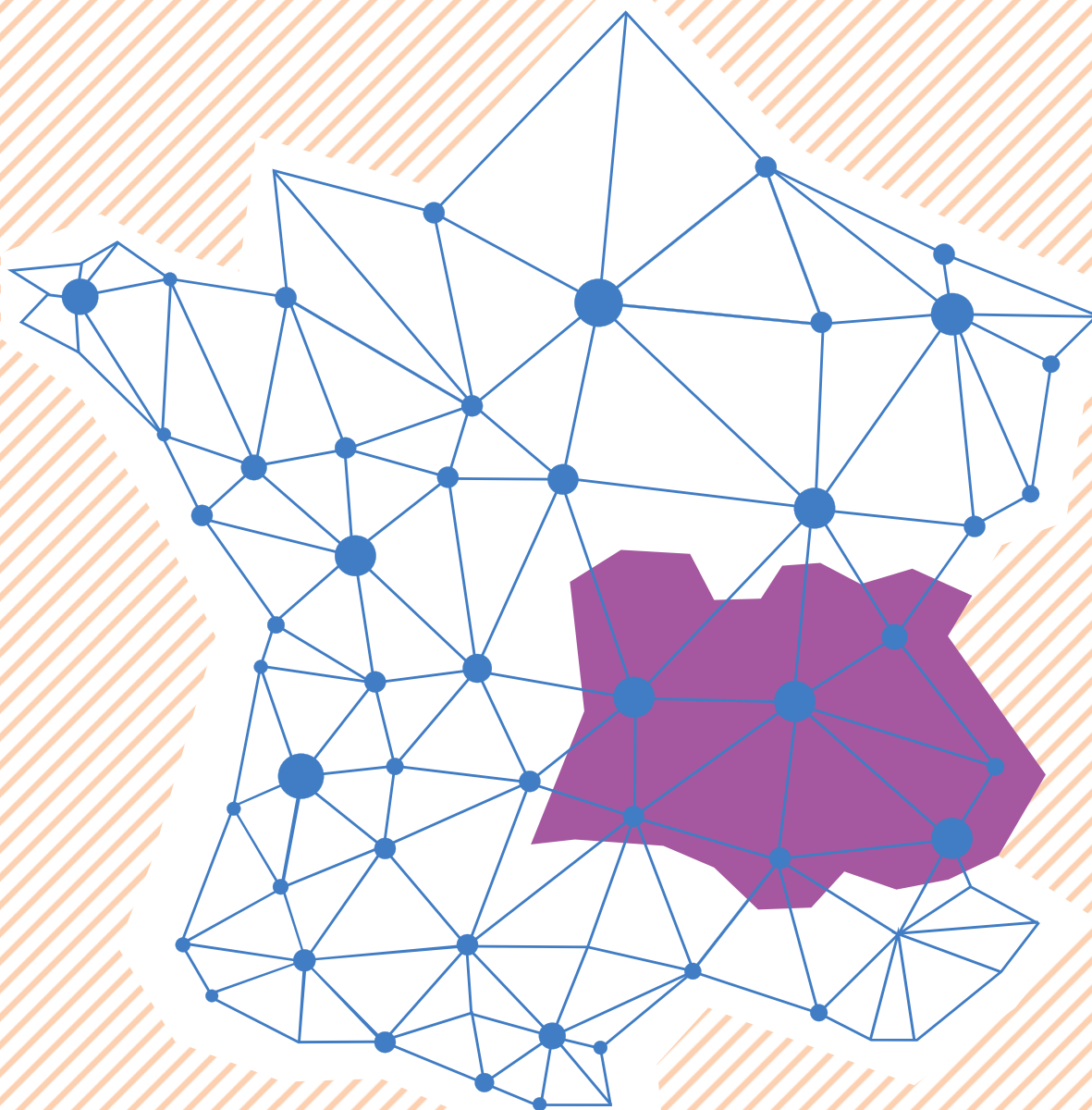




RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SERVICES RÉGIONAUX ACADÉMIQUES

Rapport d'activité 2024

Contacts
Région académique Auvergne-Rhône-Alpes
Secrétariat général
sg@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

Crédits photos : région académique Auvergne-Rhône-Alpes, académie de Lyon.

PRÉFACE



Anne BISAGNI-FAURE

Rectrice de la région
académique
Auvergne-Rhône-Alpes
Rectrice de l'académie
de Lyon
Chancelière des universités



Philippe DULBECCO

Recteur de l'académie
de Grenoble



Virginie DUPONT

Rectrice de l'académie
de Clermont-Ferrand



Gabriele FIONI

Recteur délégué
pour l'Enseignement
supérieur,
la Recherche et
l'Innovation



C'est avec un grand intérêt que nous prenons connaissance de ce rapport d'activité 2024, lequel témoigne du dynamisme et de l'engagement des services régionaux académiques d'Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année passée.

Nous tenons tout particulièrement à saluer l'action menée jusqu'au 25 mars dernier par Olivier Dugrip, Recteur de la région académique, Recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités, Hélène Insel, Rectrice de l'académie de Grenoble et Karim Benmiloud, Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand. Leur implication, avec Gabriele Fioni, Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, a permis d'impulser et de concrétiser de nombreux projets structurants pour la région académique Auvergne-Rhône-Alpes.

L'année 2024, telle que retracée dans ces pages, a été marquée par des réalisations significatives : l'adaptation ambitieuse de la carte des formations dans les trois académies pour répondre aux besoins des métiers d'avenir, notamment dans le secteur industriel ; la mobilisation exceptionnelle autour de la compétition mondiale des WorldSkills 2024 ; l'engagement renforcé en faveur de la jeunesse, du sport et de la citoyenneté ; les avancées concrètes pour la formation des cadres de la région académique, la transition écologique et numérique dans les services et établissements, à l'heure de l'intelligence artificielle ; les actions conduites en faveur des étudiants et de la recherche. Ce rapport d'activité illustre la vitalité de l'écosystème éducatif, de recherche et d'innovation régional, ainsi que l'excellence du travail accompli par l'ensemble des personnels, en lien avec de nombreux partenaires : collectivités, entreprises, tissu associatif et services de l'État.

Nous aurons à cœur de poursuivre cette dynamique au service de la réussite des élèves et étudiants, de l'épanouissement des personnels et du rayonnement de la région académique. La volonté collective de construire un service public de l'éducation toujours plus juste, inclusif et performant constitue notre meilleur atout pour l'avenir.

Notre action s'appuiera sur ces acquis et sur une coopération approfondie entre les trois académies, avec l'appui du Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation et des équipes de la région académique.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activité 2024 et remercions chaleureusement les services régionaux académiques d'Auvergne-Rhône-Alpes.



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	6
REPÈRES 2024	8
PARTIE I	11
RENFORCER L'IMPACT DES POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	
Prioriser la formation aux métiers industriels	11
Focus Les objectifs du projet FPI AURA	12
Améliorer l'attractivité des formations insérantes	13
Focus Bilan de la 47 ^{ème} compétition mondiale des métiers WorldSkills	15
Le succès des concertations territoriales	15
Les réseaux GRETA CFA : 50 ans d'engagement et d'innovation au service des territoires	16
PARTIE II	19
DYNAMISER EN RÉGION LA FORMATION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT	
Quatre années d'actions	19
Entretien croisé Dynamique interministérielle de déploiement de la formation à la transition écologique de l'encadrement supérieur	20
Séminaire annuel des services régionaux académiques 2024 : réindustrialisation de la France et compétences de demain	22
L'offre annuelle sur la culture juridique	22
Focus L'IA au service de la transformation de l'action publique	23
PARTIE III	27
PROMOUVOIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	
Focus La stratégie achat au service de l'éco-responsabilité	27
La gestion de la flotte de véhicules et les mobilités douces	28
Les trois dossiers lauréats de l'appel à projet fond vert	28
La cartographie des achats, la reprographie et les moyens généraux	28
Le Concours Usage et Bâtiment Efficace de l'État (CUBE)	29
Focus Intégrer la durabilité dans la gestion et la rénovation des bâtiments de l'État	30
PARTIE IV	33
RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE ET LE SPORT	
Le sport : un enjeu majeur en Auvergne-Rhône-Alpes	33
Focus Bilan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	33
Perspective Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 dans les Alpes françaises	34
Favoriser l'engagement de la jeunesse à travers le Service national universel et le Service Civique	35
Le sport comme levier d'insertion professionnelle et sociale	36
Focus Le Pass'Sport	37

PARTIE V	39
DÉVELOPPER LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX ET LA MOBILITÉ DES JEUNES	
L'accueil des délégations étrangères pendant la 47 ^{ème} compétition mondiale des métiers WorldSkills	39
Projets partenariaux franco-allemands : les projets-IN	39
Programme OFAJ : rencontre extraordinaire	40
Focus Mobilité internationale des élèves via les consortium Erasmus+	40
Erasmus+ Jeunesse et Sport	42
Focus Partenariats internationaux à l'œuvre	42
La collaboration renforcée avec les instituts français au service de la mobilité des élèves de seconde	43
 PARTIE VI	 45
FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS	
L'enseignement supérieur en Auvergne-Rhône-Alpes	45
Focus La création du pôle Rêve	46
La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)	46
La commission régionale relative au bien-être et à la vie étudiante	47
Les dialogues territoriaux vie étudiante	48
Focus Le campus porte des Alpes	48
 PARTIE VII	 51
SOUTENIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION	
Accompagner la préparation et le suivi des Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) des universités et des établissements d'enseignement supérieur	51
Accompagner la mise en place et le déploiement des Pôles Universitaires d'Innovation (PUI)	51
Focus Soutenir et valoriser les start-ups issues de la recherche publique	53
Révéler l'empreinte territoriale du programme France 2030	54
Focus Connaître les partenaires de la recherche : le laboratoire du service national de la police scientifique	56
 ORGANIGRAMME	 58

ÉDITORIAL



Olivier DUGRIP

Recteur de la région
académique
Auvergne-Rhône-Alpes
Recteur de l'académie
de Lyon
Chancelier des universités



Hélène INSEL

Rectrice de l'académie
de Grenoble



Karim BENMILOUD

Recteur de l'académie
de Clermont-Ferrand



Gabriele FIONI

Recteur délégué
pour l'Enseignement
supérieur,
la Recherche et
l'Innovation



En 2024, les dix services régionaux académiques, pilotés par le secrétariat général de région académique (SGRA) sous l'autorité du recteur de région académique, ont intensifié leur engagement en faveur des politiques publiques prioritaires. Cette dynamique repose sur une gouvernance solide et harmonisée, portée par l'action coordonnée de chaque recteur d'académie et du recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI). Guidée par des principes d'efficacité et de subsidiarité, l'action concertée des services régionaux académiques vise avant tout à améliorer la qualité du service rendu aux agents, à simplifier l'action publique et à offrir à chaque élève les meilleures conditions d'apprentissage. Cette démarche ambitieuse témoigne d'une volonté commune de garantir une éducation plus inclusive et équitable pour tous.

Les nombreux projets déployés en 2024 illustrent la vitalité du territoire Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) et montrent le renforcement du positionnement de la région académique, tant sur le plan régional qu'international.

Parmi les réussites des chantiers ouverts en 2024, le pilotage du projet Formation Pro Industrie AURA (FPI AURA), lauréat de la saison deux de l'AMI CMA du programme France 2030, est particulièrement notable. Doté d'un budget de 22 millions d'euros, dont 9,5 millions d'euros de subventions, ce projet s'inscrit pleinement dans le contexte de dynamisme industriel de la région AURA. Il permet d'accélérer la transformation de la carte des formations et d'engager la région académique dans le développement des compétences et métiers d'avenir, notamment dans les secteurs industriel, numérique et de l'énergie décarbonnée.

Le succès de la 47^{ème} compétition mondiale des métiers WorldSkills, organisée à Lyon en septembre, a, par ailleurs, permis de sensibiliser près de 50 000 élèves, dont 37 000 issus de notre région, à l'excellence des métiers et de la voie professionnelle. Cet événement a contribué à promouvoir l'image de l'apprentissage et à susciter des vocations chez nos jeunes.

L'année 2024 a également été marquée par des résultats positifs en matière de politique Jeunesse et Sport. Avec 22 médailles décrochées par des sportifs régionaux lors des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, l'animation de 11 fans zones et la réalisation de 99 projets dans les 12 départements de notre région, l'engagement de la région académique dans ce domaine doit être salué.

La réussite de l'organisation des séjours du Service National Universel (SNU) témoigne aussi de la mobilisation de nos équipes : 8 653 jeunes, soit 15,2% du total national, ont été accueillis dans notre région. Auvergne-Rhône-Alpes est, depuis 2021, première région de France pour l'accueil de ces jeunes volontaires.

La région académique a renforcé son engagement en faveur de la transition écologique par des actions concrètes. En 2024, une clause environnementale a été intégrée à tous les marchés publics pour réduire l'empreinte écologique des achats et activités. L'accent est mis sur la sobriété énergétique, la mise en réseau des professionnels pour optimiser les pratiques et réaliser des économies d'échelle, ainsi que sur la durabilité des bâtiments de l'État, avec le recrutement d'une référente énergie et la mise en œuvre de la feuille de route énergétique. Par ailleurs, l'amélioration des conditions de travail passe par la réussite des appels à projets immobiliers et le déploiement de formations à la transition écologique pour le haut encadrement, dans une dynamique interministérielle.

L'accompagnement de la transition numérique est un autre axe fort de l'action de la région académique. Le déploiement des parcours de formation sur l'intelligence artificielle (IA) et son introduction dans les approches pédagogiques visent à préparer les élèves et les enseignants aux enjeux du monde numérique. L'accompagnement des élèves et de l'ensemble de l'écosystème éducatif au numérique se concrétise par des programmes tels que les Territoires Numériques Éducatifs (TNE) et le Socle Numérique dans les Écoles Élémentaires (SNEE).

Dans le champ des politiques d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, la région académique a renforcé son action en faveur de la réussite et du bien-être des étudiants et de la recherche. La création du pôle Réussite et Vie Étudiante (Rêve), avec le recrutement de trois nouveaux chargés de mission, témoigne de cette volonté. La région académique a également accompagné la mise en œuvre des Contrats d'Objectifs de Moyens et de Performances (COMP) par les établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR) et le déploiement des trois Pôles Universitaires d'Innovation (PUI) à Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble.

La région académique poursuit son travail collaboratif avec les académies dans une logique de coconstruction, d'offre de service enrichie et d'optimisation des ressources au service de la stratégie régionale. Les réalisations concrètes de l'action portée par les services régionaux académiques, rendues visibles dans les pages qui suivent, témoignent de l'engagement de la région académique pour préparer l'avenir de notre jeunesse.





REPÈRES 2024

20 mars 2024 – Lancement du dispositif « Clubs sportifs engagés »

Le dispositif « Clubs sportifs engagés » a été lancé en Auvergne-Rhône-Alpes pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale grâce au sport. En lien avec France Travail, les clubs s'engagent à mener des actions comme le mentorat, l'immersion en entreprise et l'accueil de jeunes en Service Civique.



25 mars 2024 – Lancement du Programme et Équipement Prioritaire de Recherche d'accélération Intelligence Artificielle (PEPR-IA)

Sylvie Retailau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a lancé le PEPR-IA le 25 mars 2024 au Centre de congrès du World Trade Center Grenoble, en présence d'Olivier Dugrip, Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités et de Gabriele Fioni, Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation. Financé par le programme France 2030, le PEPR-IA, doté de 73M€ sur six ans, vise à faire de la France et de l'Europe des leaders en IA de confiance et embarquée, en s'appuyant sur l'excellence scientifique des établissements de recherche de la région académique.



21-23 mai 2024 – Challenge 2024

Plus de 1 100 étudiants de 12 grandes universités et 8 écoles françaises se sont réunis au Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) de Vichy pour le lancement du Challenge 2024, un événement sportif (11 disciplines sportives et para-sportives représentées) organisé par la Fédération Française du Sport Universitaire. L'objectif de cette première édition était de rassembler les étudiants autour de l'activité physique et sportive, Grande Cause Nationale 2024, et de la cohésion. Amélie Oudéa-Castera, ministre des Sports et des Jeux Olympiques, a décerné les médailles et trophées aux équipes en tête des classements.



21 juin 2024 : Passage de la flamme olympique au CREPS de Vichy

La région Auvergne-Rhône-Alpes a accueilli des événements olympiques majeurs, dont 11 matchs de football à Lyon (Décines-Charpieu) et 6 matchs à Saint-Étienne. La flamme olympique a traversé quatre départements (Drôme, Allier, Loire et Haute-Savoie) en juin, avec un passage « privé » à Neuville-sur-Saône. La flamme paralympique a été portée dans la région, à Thonon-les-Bains, Lyon et Vichy en août 2024. Par ailleurs, 27 délégations ont été accueillies dans 8 centres de préparation aux Jeux, dont 15 au CREPS de Vichy.



10-15 septembre 2024 : 47^{ème} compétition mondiale des métiers WorldSkills à Lyon

La région académique a contribué à l'organisation de la 47^{ème} compétition mondiale des métiers WorldSkills à Lyon, ce qui a permis à 37 000 élèves de la région d'assister gratuitement à cet événement qui valorise les métiers manuels et la voie professionnelle. Au total, 50 000 élèves ont pu se déplacer pour assister à l'événement, sur les 250 000 visiteurs attendus du monde entier. Les compétitions des métiers WorldSkills sont une vitrine de l'excellence des métiers et de la voie professionnelle ainsi qu'une opportunité unique de valorisation des métiers manuels auprès des élèves.



16-22 septembre : Semaine européenne de la mobilité

Dans le cadre de la 23^{ème} semaine européenne de la mobilité, la région académique et les académies ont organisé des événements axés sur les mobilités durables pour les agents. À Clermont-Ferrand, les agents ont participé à des ateliers de réparation et d'essai de vélos électriques. À Grenoble, un escape game sur le vélo et une présentation du réseau métropolitain ont été proposés. À Lyon, un programme varié incluait une table ronde sur les trajets domicile-travail, des ateliers de sensibilisation avec essais de véhicules électriques et la création d'une fresque des mobilités.



14-19 octobre 2024 : « Erasmus Days »

Les « Erasmus Days » sont une célébration internationale de six jours du programme Erasmus. L'objectif est d'informer sur les opportunités offertes par l'Europe en matière d'éducation, de formation et de solidarité. Ils permettent à tous ceux qui participent au programme de valoriser leur projet ou de témoigner de leur expérience Erasmus.



26-27 novembre 2024 : Formation Pro Industrie Auvergne-Rhône-Alpes récompensé

Le projet FPI AURA est porté par un consortium qui réunit la région académique, le Conseil régional, des établissements de l'enseignement supérieur, des entreprises et des partenaires économiques. Il vise à augmenter le nombre de diplômés des formations industrielles par l'ouverture de nouvelles places dans trois filières stratégiques du programme France 2030 : réindustrialisation, numérique, énergie décarbonée/industrie verte. L'objectif est de former 2 200 personnes supplémentaires dans le secondaire et plus de 1 500 dans le supérieur sur la durée du projet (trois ans).





**CONCERTATIONS TERRITORIALES,
PRÉFECTURE DE LA LOIRE**

1. FORMER AUX COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR

PRIORISER LA FORMATION AUX MÉTIERS INDUSTRIELS

Auvergne-Rhône-Alpes, première région industrielle de France, concentre 14% des emplois (500 000 emplois), 15,9% des établissements industriels du pays (22 000 établissements) et s'appuie sur une diversité de secteurs clés et des activités innovantes (micro-électronique, santé, photonique, hydrogène, nucléaire, BTP, etc.). Son excellence en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation s'accompagne de besoins importants en compétences, notamment dans des secteurs clés comme la micro-électronique, la santé et l'énergie.

Ces besoins, accentués par la relocalisation industrielle et l'essor des industries liées au développement durable, nécessitent d'adapter l'offre de formation professionnelle, tant dans les formations initiales que continues.

Cette adaptation doit concerner tous les niveaux de qualification, des opérateurs aux ingénieurs, en passant par les techniciens. Elle doit permettre de répondre aux besoins spécifiques de chaque secteur tout en développant des compétences transversales essentielles à l'industrie.

TRANSFORMATION DE LA CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE AURA

- **+ 5,9%** à la rentrée scolaire 2024 (ouverture de 1 604 places dont 718 dans l'industrie)
- **+ 8,4%** prévue à la rentrée scolaire 2025 (colorations incluses)

Les actions conduites en région académique répondent à la fois aux objectifs du programme France 2030, au Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et à la stratégie de région académique, développée dans un document de cadrage pour la période 2024-2027, cosigné par le recteur de région académique et le président du Conseil régional : soutenir la réindustrialisation, accompagner la transition numérique et la transition énergétique qui nécessitent une évolution des compétences, offrir à chaque élève un parcours permettant de réussir son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études tout en répondant aux besoins des entreprises et de la société.



ADAPTER LES FORMATIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES GRANDS CHANTIERS D'INTÉRÊT NATIONAL

La région AURA est le théâtre de plusieurs grands chantiers d'intérêt national qui s'inscrivent dans des domaines stratégiques pour la France, que ce soit en matière d'énergie, de ressources naturelles d'infrastructures de transport.

Le Projet EPR2 dans le Bugey, l'exploitation des terres rares dans l'Allier, la liaison Lyon-Turin et le développement de la microélectronique en Isère sont autant de projets qui nécessitent une montée en compétence des travailleurs et créé un besoin de formations adaptées.

Ces chantiers de grande envergure ont un impact majeur, non seulement sur le développement économique et énergétique de la région, mais aussi sur le secteur de l'éducation. Les établissements doivent renforcer leurs offres de formation dans les secteurs de l'ingénierie, de l'énergie et de l'environnement pour préparer une nouvelle génération de professionnels qualifiés, capables de répondre aux défis techniques et environnementaux posés par ces projets structurants.



Karim BENLMILOUD, Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand (2024)

FOCUS

LES OBJECTIFS DU PROJET FPI AURA

Lauréat de la saison 2 de l'appel à manifestation d'intérêts « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) du programme France 2030, le projet Formation Pro Industrie Auvergne-Rhône-Alpes (FPI AURA) accélère la transformation de la carte des formations et renforce la relation école-entreprise. Doté d'un budget de 22 millions d'euros, dont 9,5 millions de subventions, FPI AURA permet à la région académique d'accélérer drastiquement la transformation de son offre de formation professionnelle et de répondre aux besoins de l'industrie.

CHIFFRES CLÉS FPI AURA

2024-2027

100

Création de ressources pédagogiques numériques

27

Projets de coloration émanant des établissements dont 23 dans la filière décarbonée

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

61
ouvertures

7 CAP

23 BAC PRO

→ 13 Certificats de spécialisation

18 BTS

2 200 Formés supplémentaires sur la durée du projet et 5 000 à horizon 2030

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1 500 Formés supplémentaires sur la durée du projet et 3 000 à horizon 2030

500 Élèves sensibilisés à la cybersécurité sur la durée du projet

Porté par un consortium qui réunit la région académique, le Conseil régional, des établissements d'enseignement supérieur et des acteurs économiques, FPI AURA vise à augmenter le nombre de diplômés dans trois filières stratégiques : le numérique, l'énergie décarbonnée et l'industrie verte/la réindustrialisation. L'objectif est de former plus de 8 000 personnes d'ici 2030, par l'ouverture de nouvelles places de formation et la modernisation des plateaux techniques.

Parmi les actions à venir figurent le développement de colorations de diplômes*, la contextualisation des apprentissages et le recours aux professionnels associés**, en lien avec des entreprises comme Orange, Enedis et EDF.

** coloration de diplômes : il s'agit d'adapter la formation d'un diplôme donné – par exemple chaudronnerie – à un champ professionnel spécifique – par exemple le nucléaire –, souvent concentré géographiquement.*

*** professionnels associés : ces professionnels issus du milieu industriel, habilités par les recteurs d'académie, pourront être mis à disposition des établissements d'enseignement scolaire du second degré publics, au titre de la formation initiale.*

LES ACQUIS DU PROJET ATCF

Le projet ATCF de la région académique a été lauréat de la saison 1 de l'AMI CMA.

La candidature retenue de cet AMI a permis d'ouvrir **129 places** (en formation professionnelle initiale dans des secteurs clés : filières électronique, cybersécurité, numérique et conduite de voyageurs) à la rentrée 2023 pour un budget de plus de 1,3M€.

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES FORMATIONS INSÉRANTES

L'orientation des élèves est un processus complexe qui doit concilier émancipation individuelle et insertion professionnelle réussie. Pour atteindre cet objectif, la région académique s'investit dans l'accompagnement à l'orientation, le pilotage des procédures et l'adaptation de son offre de formation.

L'accompagnement à l'orientation doit évoluer vers un nouveau modèle : l'orientation consciente. En plus de choisir pleinement une voie de formation, les élèves doivent être conscients des enjeux du monde de demain et mettre en relation leurs aspirations avec les besoins socio-économiques des territoires.

La feuille de route information et orientation de la région académique, préparée par la Délégation Régionale Académique à l'Information et à l'Orientation (DRAIO), s'articule autour de deux axes :

• Accompagnement

à l'orientation : renforcement du pilotage par les chefs d'établissement, développement d'une culture de l'orientation dans les équipes éducatives, mise en place d'actions d'attractivité vers les filières d'avenir

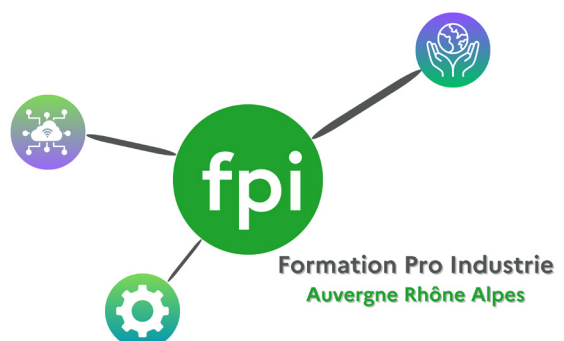
• Pilotage

stratégique de l'orientation et de l'affectation : élargissement des choix des élèves, valorisation des voies professionnelle et technologique, meilleure régulation des décisions d'orientation, accompagnement de la demande sociale en apprentissage, lutte contre les inégalités et les renoncations

LE MENTORAT AU LYCÉE PROFESSIONNEL

Un plan spécifique « mentorat au lycée professionnel » a été mis en place à partir de la rentrée 2024. Il s'agit d'un mentorat de métier, où des salariés d'entreprises accompagnent les élèves pour favoriser leur insertion professionnelle et le développement de leurs compétences.

14 lycées (professionnels, polyvalents, généraux et technologiques) de la région académique se sont engagés dans cette démarche. Cela permettra à **444 jeunes** de bénéficier d'un accompagnement professionnel dans des domaines variés tels l'automobilité ou les lumières intelligentes et solutions d'éclairage durable.





PALMARÈS DES JEUNES FRANÇAISES ET FRANÇAIS ORIGINAIRES DE LA RÉGION ACADÉMIQUE



Paul Dejeux : *médaille d'argent en Ébénisterie*



Marius Perrier : *médaille d'excellence en
3D Game Art*



Tess Ippolito : *médaille d'excellence en
Visual Merchandising*



Lucas Gosgnach : *médaille d'excellence
en Web Technologies*



Lazhar Benchelloug et Hugo Marquez :
médaille d'excellence en Industrie 4.0



Laura Harnois : *médaille d'excellence en Cuisine*

FOCUS

BILAN DE LA 47^{ème} COMPÉTITION MONDIALE DES MÉTIERS WORLDSKILLS

La Délégation Régionale Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DRAFPIC) a participé à l'organisation de la 47^{ème} compétition mondiale des métiers WorldSkills, laquelle s'est tenue à Eurexpo Lyon du 10 au 15 septembre 2024. 50 000 élèves ont pu se déplacer pour assister à l'évènement, sur les 250 000 visiteurs attendus du monde entier.

Grace à une collaboration entre les services de la préfecture, la Région, la Métropole de Lyon et la région académique, plus de 37 000 élèves de la région académique ont pu assister gratuitement à la compétition, sans surcoût pour les établissements scolaires.

Les compétitions des métiers WorldSkills sont une vitrine de l'excellence des métiers et de la voie professionnelle et sont une opportunité unique de valorisation des métiers manuels auprès des élèves. Un des objectifs est de changer la perception souvent négative de ces métiers par la démonstration de leurs aspects valorisants et accessibles. Les élèves sont ainsi encouragés à s'engager dans une carrière et à construire un projet professionnel cohérent.

Un village des métiers a été installé place Bellecour du 11 au 14 septembre 2024, ce qui a permis aux visiteurs de découvrir la diversité des secteurs professionnels représentés pendant la compétition.

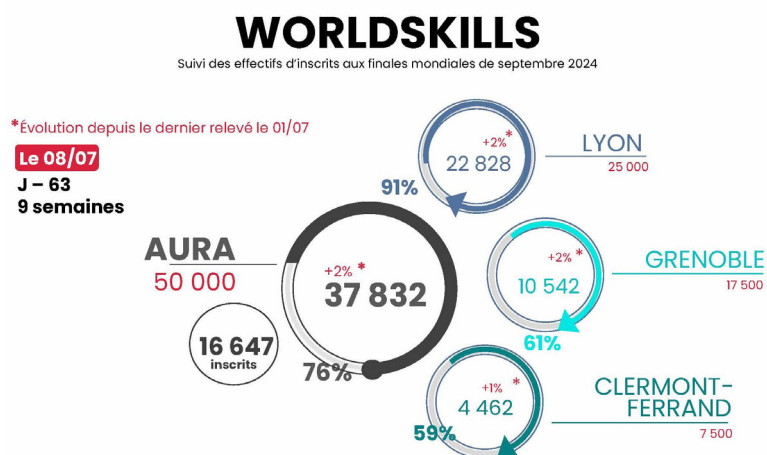
L'aventure se poursuit à travers le numérique : « Mission future » permet de faire profiter aux élèves et enseignants des apports de la compétition. Les prochaines finales nationales des WorldSkills se tiendront à Marseille en 2025, en vue de la compétition mondiale organisée à Shanghai en 2026.

LE SUCCÈS DES CONCERTATIONS TERRITORIALES

Co-animées par les académies et les sous-préfets du 31 mars au 31 mai 2024, ces concertations ont permis de réaliser un diagnostic des besoins en emploi sur les territoires (réalisé avec la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et France Travail), de présenter les offres de formation professionnelle et de confronter ces offres avec le diagnostic réalisé.

La participation des acteurs économiques, institutionnels, locaux de l'éducation nationale et des élus a été forte. Les offres de formation ont gagné en visibilité et les projets ont été jugés opportuns pour les territoires concernés. D'autres sujets, tels que l'attractivité, la mobilité, les stages et les périodes de formation en milieu professionnel ont également été discutés. 75% des établissements se sont mobilisés.

Cette expérience a permis de définir une trajectoire pluriannuelle de transformation de l'offre de formation pour répondre aux besoins des territoires compte tenu des enjeux liés à la réindustrialisation du pays, de transformer les formations moins insérantes et réduire le nombre de places offertes dans ces formations.





« Le réseau des Groupements d'Établissements Publics locaux d'enseignement - Centres de formation d'apprentis (Greta CFA) a fêté, en 2024, ses 50 ans. Cet anniversaire témoigne d'une mission de service public en faveur de la formation pour tous, au profit des individus et des partenaires économiques et institutionnels sur l'ensemble de nos territoires.

Depuis 1974, les Greta CFA sont des acteurs incontournables de la formation tout au long de la vie. Ils ont permis, au sein des établissements de l'Éducation nationale, à des milliers d'adultes de se former, de s'adapter à l'évolution des métiers et de se mobiliser pour accéder à l'emploi. En somme, les Greta CFA facilitent les transitions, transforment des vies, indépendamment de l'âge et de la situation des bénéficiaires. Ils offrent à chacun l'opportunité de s'épanouir professionnellement.

Les défis nous invitent à toujours plus de réactivité, d'ingéniosité, de collaborations nouvelles. Grâce à l'esprit d'initiative, à la capacité d'innovation et à l'engagement collectif, nul doute que le réseau des Greta CFA saura évoluer et contribuer, comme il l'a toujours fait, à l'égalité des chances et à l'accès à la formation pour tous afin de répondre, dans le même temps, aux besoins économiques des territoires. »

Olivier Dugrip, Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités

50 ANS D'ADAPTATION ET D'INNOVATION DES RÉSEAUX GRETA CFA

- Développement de partenariats adaptés avec les entreprises et intégration de nouvelles filières
- Réponse à l'évolution des marchés publics de formation professionnelle
- Usage des nouvelles technologies en formation et modernisation des infrastructures
- Hybridation des formations

Le réseau des Greta CFA de la région académique offre une large gamme de formations, adaptées aux besoins locaux. En 2023, 34 000 bénéficiaires (demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, candidats à la validation des acquis de l'expérience) y ont été accueillis. Les 10 Greta CFA de la région académique sont répartis dans 186 lycées et sont tous labellisés « EDUFORM », gage de la qualité de leurs formations.

Acteurs incontournables de la formation professionnelle depuis 50 ans, les Greta CFA allient proximité et expertise pour accompagner tous les publics. Ils proposent un large éventail de formations, du CAP à la licence. Leur force repose sur des équipes d'expérience (conseillers en formation et formateurs), lesquelles proposent des parcours sur mesure qui incluent la formation continue, l'apprentissage, la VAE et les bilans de compétences.

Depuis leur création en 1974, les Greta CFA n'ont cessé d'évoluer : partenariats avec les entreprises, intégration de nouvelles filières, modernisation des infrastructures, formations en ligne, formations en apprentissage et formations hybrides. Leur lien constant avec le monde professionnel leur permet de répondre aux besoins en compétences actuels et futurs. Tournés vers l'avenir, les Greta CFA continueront de jouer un rôle clé dans la montée en compétences des territoires et répondent aux enjeux d'une société en transformation.



Olivier DUGRIP, Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Recteur de l'académie de Lyon, Chancelier des universités (2024)

PRINCIPALES MISSIONS DES GRETA CFA

- Accueillir et orienter le public adulte, salarié, demandeur d'emploi, jeune
- Aider à la définition d'un projet et d'un parcours de qualification
- Mettre en place des formations et prestations (acquisition de formation professionnelle, aide et accompagnement du public...)



2. DYNAMISER EN RÉGION LA FORMATION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

QUATRES ANNÉES D'ACTIONS

En 2020, la région académique AURA a fait le choix de créer un service régional : la Délégation Régionale Académique à la Formation des Personnels d'Encadrement (DRAFPE). Placée sous l'autorité hiérarchique du recteur de la région académique, la DRAFPE est chargée de l'assister dans l'élaboration et le pilotage de la stratégie régionale des politiques de formation des personnels d'encadrement.

Dans le cadre de son schéma stratégique, la DRAFPE, service régional académique expert, est en capacité de mettre en œuvre les orientations de la formation initiale et continue, arrêtée par la Direction de l'encadrement du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR), en articulation avec l'Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation (IH2EF).

La DRAFPE est un service régional au service des académies. Il crée une dynamique transversale pour la formation des personnels d'encadrement et contribue à la transformation des pratiques vers une amélioration des standards de formation. De nouveaux contenus sont proposés et de nouveaux profils de formateurs académiques sont recrutés. La conception des contenus et les modalités de formation sont destinées à favoriser l'engagement des participants (activités à distance, personnalisation de l'accompagnement, pluriannualité des parcours). Un repérage plus fin des publics est opéré pour améliorer la réponse aux besoins de formation des cadres.

La DRAFPE est un service d'appui en soutien aux initiatives du SGRA dans la création d'espaces collectifs de travail comme des séminaires, des modalités d'animation et participe activement à l'instauration de nouvelles collaborations entre les acteurs académiques (directeurs d'Écoles Académiques de la Formation Continue [EAFC], doyens de l'inspection, CT-EVS, cadres désignés en académie pour intervenir en formation, etc.). Cela permet à la région académique de renforcer sa place en interministériel aux côtés des services régionaux de formation et d'accompagnement RH, avec un nouvel interlocuteur.

Trois actions se sont dégagées en 2024 :

Action 1 : Poursuite des travaux en constellation dans les parcours de formation initiale statutaire des personnels de direction et des inspecteurs

Ce dispositif, plébiscité par les formateurs académiques, favorise la collaboration chefs d'établissement stagiaires et référents ainsi qu'entre inspecteurs stagiaires et leurs tuteurs.

Ces travaux ont permis des avancées significatives :

1 - Renforcer les liens entre la DRAFPE et l'EAFC, notamment en matière de recrutement de formateurs, d'adaptation des calendriers de recours à l'hybridation et de décroisement entre formateurs

2 - Enrichir les contenus de formation en s'appuyant sur le référentiel de compétences de l'IH2EF, pour une meilleure compréhension des attentes du métier

3 - Personnaliser les formations et instaurer des espaces de discussion à visée professionnelle entre pairs par la forte participation des inspecteurs tuteurs et chefs d'établissement référents (60 à 80%)

Action 2 : Déploiement des parcours de formation en académie

Le déploiement des parcours de formation en académie s'inscrit dans une démarche stratégique, avec des propositions systématiquement présentées en Comité Régional Académique (CoRéA). Cela confère aux formations des cadres une dimension régionale. Un accompagnement généralisé a été mis en place pour :

- Les inspecteurs et chefs d'établissement faisant fonction
- Les nouveaux chefs d'établissement
- Les principaux promus proviseurs (nouveau dispositif rentrée scolaire 2024)
- Les proviseurs (atelier d'échanges de pratiques sur la réforme du lycée professionnel - nouveau dispositif rentrée scolaire 2024).

Dans cet objectif, l'académie de Grenoble a expérimenté avec succès un parcours de formation au management et aux outils de la transformation destiné aux chefs de division et de bureau. Cette initiative, soutenue par le MENJS, vise à sécuriser la mise en pratique des acquis et l'inscription de l'action des cadres dans la démarche de transformation de nos services pour améliorer le quotidien de travail des agents et la satisfaction des usagers internes.

Le département Modernisation du Secrétariat général du MENJS généralise ce dispositif à l'ensemble des académies à partir de 2025, en s'appuyant sur les compétences des formateurs grenoblois pour accompagner la mise en réseau des futurs formateurs tout prochainement des académies de Lyon et, ensuite, de Clermont-Ferrand.

Action 3 : Former le haut encadrement des services déconcentrés à la transition écologique

DYNAMIQUE INTERMINISTÉRIELLE DE DÉPLOIEMENT DE LA FORMATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR



La DRAFPE coordonne la mise en œuvre du parcours de formation pour les 105 emplois fonctionnels du haut encadrement des services déconcentrés qui étaient ciblés par cette démarche, pilotée par la Direction de l'encadrement du MENESR. Le déploiement se traduit par le suivi de deux ateliers collectifs (Sensibilisation aux trois crises : biodiversité/Climat/Ressources naturelles et Connaissance des freins et des leviers d'action), des conférences animées par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et des visites de terrain.

Nous avons rapidement été la région académique la plus avancée, en achevant l'organisation annuelle de 21 ateliers répartis sur les trois académies pour un taux de présence global de 80%. La DRAFPE contribue, en région, à la démarche interministérielle portée par la Plateforme des Ressources Humaines (PFRH). Dans un esprit de réciprocité, nous avons accueilli dans nos ateliers des cadres supérieurs issus des administrations régionales. Dans le même temps, 14% de la cible régionale académique a participé à des ateliers organisés par d'autres administrations.

Nous sommes, aujourd'hui, la seule région académique à avoir réussi avec fluidité un tel brassage. Le CNRS a sensibilisé 54% des cadres supérieurs ciblés, lesquels ont participé à au moins une conférence en présentiel. À partir du mois de juillet 2024, des visites de terrain ont complété le parcours et 5% de notre cible s'est déplacée en interministériel.

Nous sommes, aujourd'hui, la seule région académique à avoir réussi avec fluidité un tel brassage. Le CNRS a sensibilisé 54% des cadres supérieurs ciblés, lesquels ont participé à au moins une conférence en présentiel. À partir du mois de juillet 2024, des visites de terrain ont complété le parcours et 5% de notre cible s'est déplacée en interministériel.

Benjamin Chapat, délégué de région académique à la formation des personnels d'encadrement



La plateforme des ressources humaines (PFRH) est un service situé au sein du Secrétariat Général aux Affaires régionales, auprès de la préfecture de région. Sa vocation est d'assurer un appui aux services et aux agents de l'État dans le domaine des ressources humaines. Toutes les actions portées par la PFRH ont une vocation interministérielle, voire inter-fonction publique lorsqu'il s'agit de mobiliser les employeurs publics autour des sujets d'attractivité et de développement des parcours professionnels.

En sus de ces sujets, le champ des missions de la PFRH est large : formations transversales, action sociale interministérielle, emploi public et mobilité des agents, conseil en recrutement, accompagnement des services en matière d'organisation du travail et conduite du changement, politique du handicap, pilotage de la bourse Talents, gestion prévisionnelle des effectifs du périmètre de l'administration territoriale de l'État, animation des réseaux interministériels des acteurs ressources humaines (RH) de la région, etc.

Notre objectif est de pouvoir répondre aux enjeux territoriaux RH mis en avant dans notre feuille de route RH régionale, que nous avons co-construite avec le collectif des acteurs RH de tous les pôles ministériels de la région.

La DRAFPE permet d'augmenter la dynamique interministérielle conduite par la PFRH aux côtés des autres départements ministériels pour partager les enjeux d'attractivité et de carrière des cadres. Un interlocuteur attendu est apparu en région dans le champ de l'expertise sur les besoins en formation et de l'accompagnement des managers. L'Éducation nationale est, aujourd'hui, présente au sein du collectif des services régionaux en charge de la formation et participe d'une meilleure vision régionale des enjeux à construire en interministériel.

Le déploiement en région Auvergne-Rhône-Alpes de la formation à la transition écologique des cadres supérieurs des services déconcentrés de l'État a été un révélateur de l'intérêt d'identifier des référents régionaux pour chaque ministère. La fluidité des échanges entre tous les services régionaux de formation a favorisé la réussite du déploiement des ateliers en interministériel.

Aujourd'hui, nous avons en région un seul interlocuteur pour les trois académies. Nous connaissons mieux la vision, les contraintes et les leviers de la gestion RH des premiers employeurs de la fonction publique d'État que sont les rectorats.

Yasmine Raugel, directrice de la PFRH au secrétariat général aux affaires régionales de la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis le mois de septembre 2024, les cheffes de mission académique Éducation au développement durable se sont constituées en groupe de travail, sous l'égide de la DRAFPE, pour lancer un parcours de formation hybride « Intégrer la démarche globale de développement durable et la transition écologique dans sa pratique professionnelle ». Les inspecteurs du 2nd degré sont la première cible de ce parcours. Pour personnaliser les contenus du parcours au métier d'inspecteur, une enquête permettra le recueil des besoins en formation et de dresser un état des lieux de la prise en compte de cette problématique dans leur activité d'inspection.

SÉMINAIRE ANNUEL DES SERVICES RÉGIONAUX ACADÉMIQUES 2024 : « RÉINDUSTRIALISATION DE LA FRANCE ET COMPÉTENCES DE DEMAIN »

Le séminaire annuel des services régionaux académiques a été consacré à la réindustrialisation de la France et aux compétences de demain. Organisé au Hall32 de Clermont-Ferrand le 19 juin 2024, lieu totem du Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) Industrie de demain, le séminaire a permis aux chefs de service régional académique et aux adjoints de connaître les innovations dans les secteurs stratégiques avec France 2030 (technologies, recrutement, aménagement du territoire, intelligence artificielle, etc.).

Un binôme d'enseignants-chercheurs de l'université Clermont-Auvergne, Adelaïade Kissi et Laurent Rieutort, a partagé ses travaux sur la résilience des territoires face aux enjeux de transformation. La présentation d'un outil d'analyse des données ouvertes a mis en évidence la valeur ajoutée de prédiction des biens et des connexions régionales dans l'approvisionnement des industriels locaux. Un jeu sérieux « La belle entreprise », produit par le CMQ Smart Energy System, a permis de confronter les participants aux enjeux du recrutement dans un contexte de recherche de nouvelles compétences RH.

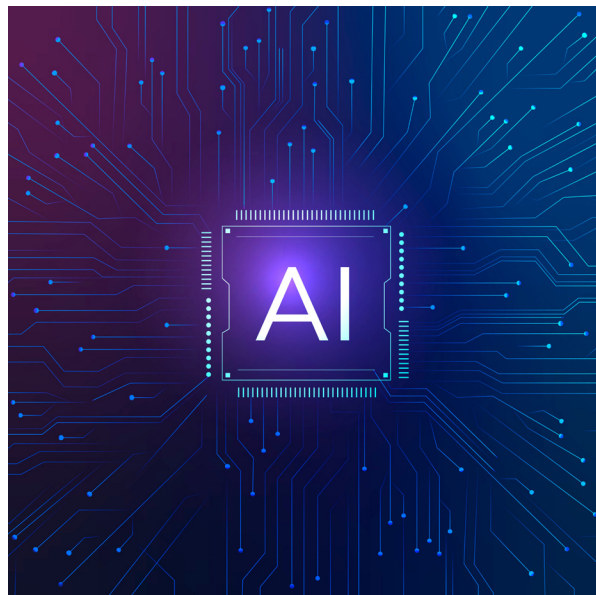


L'OFFRE ANNUELLE SUR LA CULTURE JURIDIQUE

Thèmes	Publics ciblés par les EAFC
La conduite d'une procédure disciplinaire à l'encontre des élèves en EPLE	Chefs d'établissement nouvellement nommés, chefs d'établissement adjoints stagiaires
Les règles de l'autorité parentale dans la gestion des élèves en EPLE	Chefs d'établissement, chefs d'établissement adjoints (y compris stagiaires de la formation initiale)
Les règles de l'autorité parentale dans la gestion des élèves à l'école primaire Autres thèmes pouvant être abordés : les accidents scolaires, la protection fonctionnelle, les droits et obligations des agents publics	IEN 1 ^{er} degré et directeurs d'école
La gestion des agents contractuels, épisode 1 : la conduite d'une procédure disciplinaire à leur encontre	Les responsables de service RH en rectorat et DSDEN (divisions des personnels enseignants, personnels administratifs, techniques, santé, sociaux, etc.)
La gestion des agents contractuels, épisode 2 : la non reconduction d'un contrat de travail	
L'acte administratif, *épisode 1 : la rédaction d'un acte administratif (la motivation, les règles de procédure, la procédure contradictoire, etc.) *épisode 2 : La communication des documents administratifs	Les responsables d'un service en rectorat, DSDEN et EPLE

Exemples de contenus

- L'épisode 1 du webinaire sur la gestion des agents contractuels a permis aux participants d'explorer la notion de faute et les sanctions disciplinaires. La distinction entre la faute et l'insuffisance professionnelle a été présentée, de même que l'échelle et la proportionnalité des sanctions. Le webinaire a ensuite abordé la procédure disciplinaire applicable aux agents. L'accent a été mis sur les différentes étapes de la procédure et les sanctions encourues : de la suspension au licenciement.
- Le webinaire sur les règles de l'autorité parentale dans la gestion des élèves en Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ) a permis aux participants de mieux comprendre les différents aspects de l'autorité parentale, notamment son exercice conjoint par les deux parents (y compris en cas de séparation). Le webinaire a également détaillé les notions d'actes usuels et non usuels, le positionnement des agents en cas de conflit entre les parents et ses obligations en matière de secret et de discrétion professionnels.



L'IA AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

« Dans un monde en constante mutation, l'intelligence artificielle (IA) s'impose comme un levier clé de transformation dans de nombreux domaines, y compris celui de l'éducation. La Délégation Régionale Académique pour le Numérique Éducatif (DRANE) s'engage à explorer, comprendre et intégrer ces innovations pour relever les défis pédagogiques de demain. À cet effet, des actions de formation ont été déployées, des séminaires scientifiques ont été organisés et des réponses à des appels à manifestations d'intérêt ont été formulés (projet GTnum porté par le ministère - validé ; projet Forward-Looking Projects porté par la Commission européenne - en cours ; expérimentation avec une EdTech lyonnaise - validée). L'ensemble de ces initiatives vise à permettre à tous les publics de s'approprier les enjeux de cette évolution dans leurs gestes professionnels, tout en prenant en compte leurs besoins spécifiques. »

Denis Millet, délégué de région académique pour le numérique éducatif

L'IA AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Actions de formation mises en oeuvre en 2024

1 - Parcours de formation « Trajectoires IA » des personnes ressources (810 en région académique) : commencé en 2023, ce parcours est orienté sur les gestes professionnels des enseignants. Il se caractérise par un fort ancrage scientifique, la production de podcasts et la réalisation d'infographies

Accueil du parcours IA

Objectifs

- Comprendre les enjeux et les usages de l'IA dans un contexte éducatif
- Développer des gestes professionnels pour utiliser les IA
- Créer une communauté pour former aux IA



Ces objectifs sont abordés sous l'angle des IA génératives.

Durée

Entre 4 à 6 heures

Public

Référents numériques, IAN, ERUN, Formateurs académiques ou assimilés ou tout autre personnel désigné.

Badges

Ce parcours délivre 3 badges :



2 - Cycle de quatre webinaires sur les enjeux des données (stratégie ministérielle et cadre juridique, littératie des données, IA et données, enjeux géopolitique et de souveraineté) pour les personnels d'encadrement à échelle régionale ([lien](#)).

3 - Parcours d'autoformation des enseignants : proposé dès le printemps 2024, ce parcours est en libre accès pour tous les enseignants (550 inscrits). Ce parcours est orienté sur les fondamentaux (enjeux éthiques, juridiques, environnementaux et sociaux) et se complète de formations sur les usages des outils, en collaboration avec le réseau Canopé ([lien](#)).

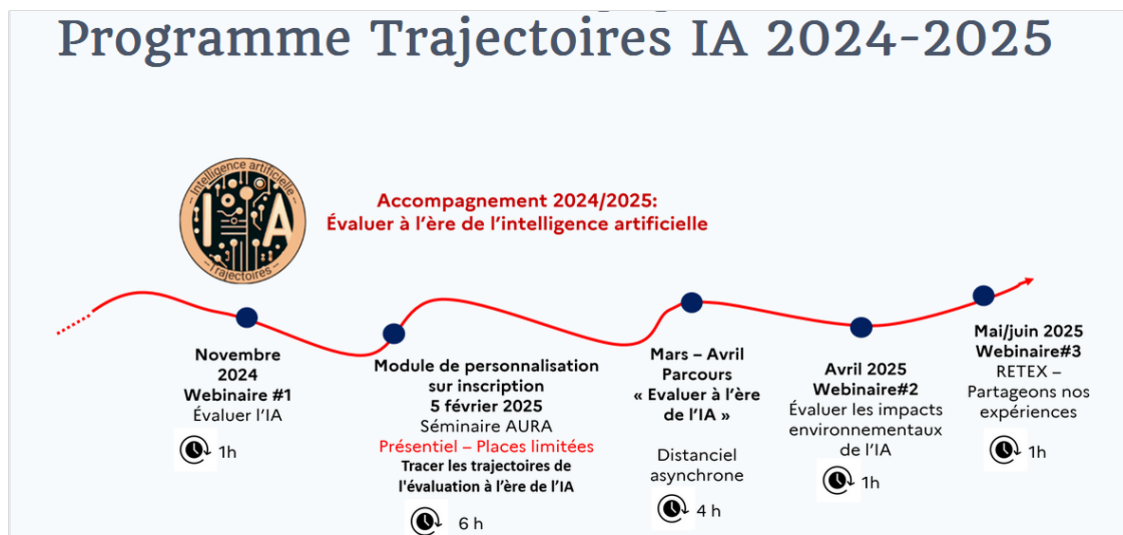
4 - Interventions de la DRANE dans des séminaires professionnels : Greta CFA, Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT), formations pour les préparations aux concours d'encadrement, réunions de bassin

5 - Parcours de formation à candidature individuelle pour les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS) « Les enjeux actuels de l'intelligence artificielle »

6 - Intervention au colloque In-Fine (IH2EF) et présentation des démarches engagées en région académique

Perspectives pour 2025

1 - Parcours de formation et d'approfondissement « Trajectoires IA : évaluer à l'ère de l'IA », à destination des personnes ressources



2 - Parcours d'autoformation des cadres : ce parcours à destination des inspecteurs et personnels de direction sera proposé au deuxième trimestre de l'année 2025, après évaluation des besoins

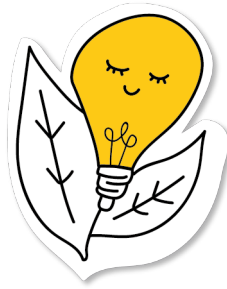
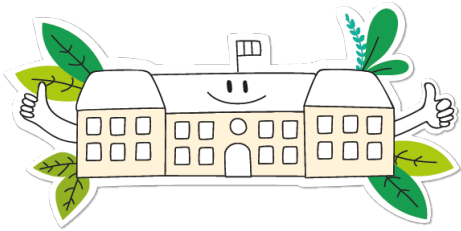
3 - Intégration d'un module « Sécurité numérique et intelligence artificielle » au parcours d'intégration des nouveaux arrivants à destination des personnels administratifs, sociaux et de santé (ATSS) des rectorats et établissements

4 - Mise à disposition d'un kit d'usage de base de l'IA pour les personnels d'encadrement. Ce kit fournira les notions de base nécessaires pour les gestes professionnels essentiels

5 - Parcours de formation des professeurs documentalistes

6 - Parcours de formation socle sur l'intelligence artificielle pour les enseignants. Le parcours de formation sera animé par département par le réseau Canopé

7 - Participation au groupe thématique numérique (GTnum) 2025-2027 : Évaluation et accompagnement des processus d'appropriation de l'IA dans un processus pédagogique



3. **PROMOUVOIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

FOCUS

LA STRATÉGIE ACHAT AU SERVICE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

« Chaque achat est une opportunité d'agir pour un avenir plus durable. En favorisant des pratiques écoresponsables, nous investissons dans le bien-être de nos générations futures. »

**Gwennael Davayat, directeur de région
académique des achats**

Réduire l'empreinte écologique des achats et des activités : données 2024

130 marchés portés par la DRAA (+8%),
lesquels représentent 12,5M€

100% des marchés intègrent une clause
environnementale

Une communauté de 176 lecteurs de l'ac-
tualité DRAA (+35%)

Une stratégie « achats bas carbone » à dé- velopper en 2025

La stratégie d'achat, d'abord orientée sur
la mise en place de clauses environne-
mentales dans 100% des marchés, doit dé-
sormais renforcer le poids de ces clauses
dans les choix des offres.

Ce travail doit permettre une meilleure
évaluation de la stratégie de responsabi-
lité sociétale des entreprises qui candi-
datent aux appels d'offre. En 2025, l'ana-
lyse sera renforcée et portera sur l'impact
carbone des achats de fournitures (de la
production à la livraison) et des déplace-
ments pour les prestations de service.

La Direction Régionale Académique des
Achats (DRAA) s'est engagée vers le déve-
loppement d'une stratégie d'achats res-
ponsables.

**Toutes les procédures d'achats portées
par la DRAA, soit 130 marchés, ont fait
l'objet d'une clause environnementale en
2024.**

Des critères environnementaux ont été
pris en compte pour le choix des presta-
taires, au même titre que le prix, les délais
et la qualité technique des offres. C'est
le cas pour les marchés d'hébergement/
restauration des séjours de cohésion
du SNU : les menus proposés en circuits
courts et les démarches pour limiter les
déchets ont été privilégiés.

Des clauses ont également été insérées
pour valoriser les démarches bas carbone
des prestataires, la fourniture de produits
recyclés ou encore les matériaux biosour-
cés dans les marchés de travaux.

La stratégie d'achats responsables s'est
déclinée au travers d'une animation ci-
blée auprès des académies. Dans la conti-
nuité du séminaire des achats 2023, la
DRAA a organisé, le 14 novembre 2024,
une journée d'information sur les achats
publics pour l'académie de Grenoble.

De nombreux enjeux ont été abordés,
notamment les aspects économiques
(recensement, suivi d'exécution) et envi-
ronnementaux (impacts carbone, clauses
obligatoires). Des journées similaires sont
prévues en 2025 pour les académies de
Clermont-Ferrand et Lyon.



Journée d'information sur les achats publics organisée
par la DRAA à Grenoble

LA GESTION DE LA FLOTTE DE VÉHICULES ET LES MOBILITÉS DOUCES

La circulaire n°6425-SG du 21 novembre 2023 relative à la transformation écologique de l'État impose une réduction de 7% de la taille du parc de véhicules de l'État et une forte augmentation de la part de véhicules à faibles émissions d'ici 2027. **En avril 2024, un groupe de travail régional piloté par la DRAA a permis de définir un plan d'actions pluriannuel.** Dans ce cadre, un plan de renouvellement des véhicules a été validé avec les académies. À la fin d'année 2024, la taille du parc de véhicules pour l'ensemble de la région académique a baissé de 5% par rapport à ce qu'il était en 2023. **Les véhicules hybrides et électriques représentent aujourd'hui 27% du parc,** lequel est composé de 97 véhicules.

Le plan d'action a également porté sur la limitation des déplacements professionnels, le covoiturage, la communication sur les mobilités douces et le forfait mobilités durables. Dans le cadre de la 23^{ème} semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre 2024, la région académique et les académies ont organisé des événements axés sur les mobilités durables pour les agents.

À Clermont-Ferrand, les agents ont participé à des ateliers de réparation et d'essai de vélos électriques.

À Grenoble, un escape game sur le vélo et une présentation du réseau métropolitain ont été proposés.

À Lyon, un programme varié incluait une table ronde sur les trajets domicile-travail, des ateliers de sensibilisation avec essais de véhicules électriques et la création d'une fresque des mobilités.

LES TROIS DOSSIERS LAURÉATS DE L'APPEL À PROJET FOND VERT

Le groupe de travail régional a permis de définir les projets prioritaires pour le développement des mobilités douces.

Deux de ces projets, un abri-vélo sur le parvis du rectorat de Grenoble et le doublement de l'abris vélo du site de Lassalle à Lyon, ont été lauréats de l'AAP fond vert. Un financement de 100%, soit plus de 100K€ d'aides, a été obtenu. Cela permettra d'offrir des stationnements sécurisés pour les agents qui souhaitent venir sur leur lieu de travail en vélo et d'y recharger leurs batteries pour les agents qui disposent d'un vélo à assistance électrique.

Un troisième dossier a été lauréat sur le volet biodiversité de l'appel à projet pour la désimperméabilisation et la végétalisation d'une partie de la cour du rectorat de Lyon. Cela permettra de réduire l'emprise des véhicules et de planter des végétaux adaptés au changement climatique. Cela favorisera la biodiversité, ce qui profitera à l'ensemble des agents du rectorat et au quartier.

LA CARTOGRAPHIE DES ACHATS, LA REPROGRAPHIE ET LES MOYENS GÉNÉRAUX

En fin d'année 2024, la DRAA a travaillé sur la mise en place d'une cartographie des achats, état des dépenses réalisées sur ou en dehors des supports marchés. **Ce travail recense plus de 6 000 dépenses sur le BOP 214 pour près de 27M€ en 2023.** Il a été présenté aux académies lors de réunions bilatérales. Ces temps d'échanges ont permis d'envisager des actions qui permettent de réduire les impacts économiques et environnementaux des activités.

Des réflexions ont été lancées sur les produits d'entretien, les activités d'affranchissement, ou encore les équipements informatiques. Les actions seront principalement engagées en 2025.

Le renouvellement du marché des solutions d'impression de proximité s'est principalement déroulé sur l'année 2024. À cet effet, la DRAA a piloté un groupe de travail « gestion des solutions d'impression de proximité ».

Le renouvellement du marché des solutions d'impression de proximité, estimé à 1,3M€, a permis d'optimiser le parc régional avec une baisse de 34 machines (soit -9,5%). L'installation d'un outil PAPER CUT a été élargie aux trois académies. Il permet d'améliorer le suivi des consommables, de paramétrer des restrictions d'usage (couleur, quantité) et de transmettre des alertes sur les impacts des impressions sur la biodiversité. **La négociation régionale du tarif a, par ailleurs, permis une économie de 50K€.**

Cette réflexion sur la performance économique et environnementale a également été mise en œuvre dans le cadre du renouvellement du marché de nettoyage (600K€ par an) et la mise en place d'un marché pour les copies d'examen et les brouillons des directions des Examens et des Concours (300K€ par an). Des critères d'attribution (prise en compte de la démarche responsabilité sociétale des entreprises) et des clauses d'exécution (produits écologiques ou recyclés) ont été intégrés dans les marchés.

LE CONCOURS USAGE ET BÂTIMENT EFFICACE DE L'ÉTAT (CUBE)



Sur proposition et avec appui de la Direction Régionale Académique de l'Immobilier (DRAI), la cellule Modernisation Innovation Transformation (MIT) de l'académie de Lyon pilote le concours CUBE.

Le concours CUBE vise à réaliser des économies d'énergie significatives sans recourir à des travaux de rénovation par l'optimisation des installations techniques et la sensibilisation des occupants aux bonnes pratiques énergétiques.

Le jeudi 14 novembre 2024, le rectorat de l'académie de Lyon a marqué son engagement en faveur de l'efficacité énergétique et a lancé sa participation au concours CUBE de l'État. L'introduction institutionnelle assurée par Olivier Curnelle, secrétaire général de l'académie de Lyon, a été suivie d'un quizz interactif qui a permis de découvrir les chiffres clés du rectorat en matière de consommation énergétique.

Les participants ont pu librement explorer cinq stands thématiques, pour une expérience immersive et éducative. Le stand animé par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement a fourni des informations détaillées sur le concours CUBE, ce qui a renforcé la compréhension et la motivation des participants.

Le rectorat de Lyon et la DSDEN du Rhône ont été raccordés au chauffage urbain lors du Plan de relance, ce qui a permis d'abandonner le chauffage au gaz de ville et de bénéficier d'un **chauffage décarboné à 76%** ([lien](#)).

Les autres stands, axés sur la réflexion autour des éco-gestes, ont stimulé la créativité et l'engagement des agents. Ces activités ont sensibilisé le personnel aux enjeux énergétiques et encourager une réflexion collective sur les moyens d'optimiser la consommation d'énergie au quotidien.



Visite de la sous-station de chauffage de la DSDEN du Rhône et du rectorat de l'académie de Lyon

FOCUS

INTÉGRER LA DURABILITÉ DANS LA GESTION ET LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT

La participation au concours CUBE du rectorat de Lyon s'inscrit dans le volet « sensibilisation des usagers » du projet de feuille de route énergétique de la région académique.

La « sensibilisation des usagers aux pratiques écoresponsables » s'inscrit comme le 3^{ème} levier d'action pour réduire les consommations énergétiques avec la « mise en œuvre de travaux de rénovation énergétique » et « l'amélioration de l'exploitation et de la maintenance des équipements ».

Le projet de feuille de route énergétique de la région académique a été élaborée au début de l'année 2024. Il s'agit de la première mission de la nouvelle référente énergie recrutée à la DRAI.

Premier levier du projet de la feuille de route énergétique : mise en œuvre de travaux de rénovation énergétique

- **Le projet de construction d'un nouveau rectorat à Grenoble** s'inscrit dans la démarche de performance énergétique puisqu'il permettra aux services de quitter plusieurs bâtiments vieillissants et énergivores pour se regrouper dans un nouveau bâtiment à la pointe des performances énergétiques
- **Le rectorat de Clermont-Ferrand poursuit ses travaux** : après avoir rénové entièrement le site Amboise et changé les menuiseries du siège Vercingétorix, la rénovation du site Gergovia sera étudié en 2025





RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND



4. RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE ET LE SPORT

LE SPORT : UN ENJEU MAJEUR EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes comporte de grandes agglomérations (Lyon, Saint-Étienne, Grenoble et Clermont-Ferrand), mais ce territoire est également situé, pour 75% de sa superficie, en zone de montagne.

Cette configuration particulière (avec à la fois des zones à forte population et des zones de montagne) impacte l'activité des services « Jeunesse, Engagement et Sports » (JES).

Auvergne-Rhône-Alpes est :

- **La première région de France par le nombre d'éducateurs sportifs**
- **La première région de France par le nombre d'accueils collectifs de mineurs avec hébergement** (7 458 ACM avec hébergement pour un total de 15 173 ACM)
- Bien dotée en conseillers techniques sportifs (140)

Le périmètre JES dans la région est concerné par :

- Un grand sujet transversal : **la transition écologique des stations de montagne**
- Un grand dossier : **l'organisation des JOP hiver 2030 dans les Alpes françaises**

Le paysage des établissements et services JES dans la région comprend l'École Nationale des Sports de Montagne (ENSM) (dont l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA) à Chamonix-Mont-Blanc), les deux centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) Vichy et Vallon-Pont-d'Arc, lesquels accueillent un pôle ressources national (respectivement « sport-santé-bien être » et « sports de nature et transition écologique », en plus

des missions traditionnelles des CREPS), la Maison Régionale de la Performance (MRP) qui leur est rattachée et le service national des métiers de l'encadrement du ski et de l'alpinisme (SNMESA), service à compétence nationale relevant de la Direction des Sports mais implanté à Grenoble.

FOCUS

BILAN DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Lors des Jeux olympiques, 91 sportifs de la région AURA, licenciés, s'entraînant ou résidant dans la région, ont participé et remporté 10 médailles. Parmi eux, 15 athlètes ont été médaillés, notamment en basket (Alexandra Chartereau-Clery, Marine Fauthoux, Marine Johannes, Gaby Williams chez les femmes et Nando de Colo chez les hommes), en kayak cross (Angèle Hug), en football (Rayan Cherki, Alexandre Lacazette, Johan Lepenant), en taekwondo (Cyrian Ravet), en pentathlon moderne (Élodie Clouvel) et en tir à l'arc (Thomas Chirault et Lisa Barbelin).

Aux Jeux paralympiques, 37 sportifs de la région ont participé et décroché 9 médailles. 7 athlètes ont été récompensés. Florian Jouanny a remporté deux médailles d'or en para-cyclisme, tandis que Tanguy de la Forest a obtenu une médaille d'or et deux médailles d'argent en para-tir. Loïc Vergnaud a également brillé avec deux médailles d'argent en para-cyclisme. D'autres athlètes, comme Émilie Acquis-tapace en para-aviron, Alexandre Lloveras en para-cyclisme, Jean-Louis Michaud et Tanguy de la Forest, en para-tir, ont aussi été médaillés.

Par ailleurs, six étudiants de l'EM Lyon bénéficiaires d'une scolarité à distance (ne résidant ni ne s'entraînant dans la région) ont été médaillés : Iliana Rupert (basket), Evan Fournier (basket), Thimoté Vergiat (basket), Lucie Granier (handball), Shirine Boukli (judo) et Johanne Defay (surf).

La région AURA a accueilli des événements olympiques majeurs, dont 11 matchs de football à Lyon (Décines-Charpieu) et six matchs à Saint-Étienne. La flamme olympique a traversé quatre départements (Drôme, Allier, Loire et Haute-Savoie) en juin, avec un passage « privé » à Neuville-sur-Saône.

La flamme paralympique a été portée dans la région, à Thonon-les-Bains, Lyon et Vichy en août 2024. Par ailleurs, 27 délégations ont été accueillies dans 8 centres de préparation aux Jeux, dont 15 au CREPS de Vichy.

Un plan d'animation territoriale a permis la mise en place de 99 projets dans les 12 départements de la région, financés à hauteur de plus d'un million d'euros. Ce plan a été complété par le programme « clubs ouverts », qui a organisé des animations pendant les vacances olympiques et paralympiques. Enfin, 11 clubs « 2024 » (fans zones) labellisés ont été actifs dans la région durant les Jeux.

PERSPECTIVES

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2030 DANS LES ALPES FRANÇAISES

Dans la continuité des JOP de Paris 2024, la région académique se prépare à l'organisation des JOP d'hiver 2030.

La Savoie (ski alpin, combiné nordique, bobsleigh, luge et skeleton) et la Haute-Savoie (biathlon et ski de fond) accueilleront des épreuves des JOP 2030 dans le cadre de l'organisation attribuée aux Alpes françaises (les autres épreuves étant organisées en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes).

Comme à chaque édition des JOP d'hiver, une part considérable des sélectionnés français (de l'ordre de 70%) sera originaire d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Les services et établissements de la région académique seront, de fait, concernés par la préparation de ces sportifs et jouent un rôle clé dans la préparation des athlètes.

En effet, ceux-ci sont entraînés pour une grande part par des conseillers techniques et sportifs (CTS) affectés à la DRAJES (34 CTS ski - ski alpin, ski de fond, biathlon, snowboard, saut à ski et combiné nordique - 1 CTS montagne/escalade - ski alpinisme, 2 CTS hockey sur glace, 1 CTS sport adapté). Un grand nombre de sélectionnés seront scolarisés dans la région académique (et notamment à l'université Grenoble Alpes, innovante et engagée en matière d'aménagements de scolarité pour les étudiants sportifs de haut niveau en sports d'hiver, considérée comme « l'INSEP des neiges »).

La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) est associée par la préfète de région (au même titre que la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) à toutes les réunions et travaux préparatoires en vue de l'accueil des JOP, en lien avec les préfets de Savoie et de Haute-Savoie.

Un plan d'action autour des JOP 2030 est en cours d'élaboration. Ce plan d'action constituera un axe stratégique du Dialogue Stratégique Régional (DSR) JES Auvergne-Rhône-Alpes 2025-2027.



FAVORISER L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE À TRAVERS LE SNU ET LE SERVICE CIVIQUE

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

« La région académique a, en 2024 encore, accueilli de nombreux jeunes dans les centres dédiés au Service national universel. Il s'agit d'un temps d'échange autour des valeurs d'engagement, de fraternité et de citoyenneté. C'est également l'occasion pour nos jeunes de découvrir les enjeux du devoir de mémoire et de la protection de l'environnement. Je me réjouis de ce succès. »

Olivier Dugrip, Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités



Auvergne-Rhône-Alpes est, depuis 2021, la première région de France pour l'accueil des séjours de cohésion du SNU (8 653 volontaires accueillis ; soit 15,2% du total national de 57 000 en 2024).

Le 16 avril 2024, 120 jeunes du séjour organisé à Autrans-Méaudre (du 15 au 27 avril 2024) ont participé à la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération présidée par le Président de la République à Vassieux-en-Vercors.

LE SERVICE CIVIQUE

L'année 2024 confirme le succès du Service Civique en Auvergne-Rhône-Alpes : quelques 12 460 jeunes volontaires y ont participé, soit 20% de plus que l'année passée.

L'accent est mis sur l'amélioration continue de la qualité du dispositif et son accessibilité à tous. La région académique consolide le Service Civique et mise sur la qualité, l'accessibilité et le développement d'actions spécifiques comme la lutte contre le décrochage scolaire et le soutien aux seniors.

Plusieurs actions ont été menées dans ce sens :

✓ **Amélioration de la formation civique et citoyenne** : accompagnement des organismes et des formateurs

✓ **Renforcement de la qualité des agréments** : attention portée à la qualité des missions, de l'encadrement et au respect des fondamentaux du Service Civique

✓ **Formation des tuteurs** : poursuite de la formation « prévention en santé mentale » et du plan de prévention des violences sexistes et sexuelles

✓ **Contrôle accru** : recadrage des organismes en dérive et recentrage sur les fondamentaux du Service Civique

✓ **Mobilisation** du Service Civique contre le décrochage scolaire

✓ **Développement du Service Civique dans l'éducation nationale** : meilleure appropriation du cadre et du déploiement

✓ Concernant la réserve civique, **une référente régionale a été nommée** pour piloter ce sujet au niveau régional, en lien avec les référents départementaux

✓ Enfin, **le Service Civique solidarité Senior a été renforcé** : augmentation des offres d'accueil, formations et accompagnement spécifiques pour les jeunes

LE SPORT COMME LEVIER D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

Le 20 mars 2024, les « Clubs sportifs engagés » ont été lancés en AURA : 257 clubs sportifs et France Travail AURA se sont engagés en faveur de l'insertion et de l'emploi. Marie-Christine Plasse, présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Auvergne-Rhône-Alpes et Bruno Feutrier, DRAJES, ont co-signé la charte d'engagement de ce dispositif en présence de Corinne Grimaud-Baudry de la Mission Locale Rhône Sud-Est.

Lors du « Stade Vers l'Emploi » organisé à Bron, la ligue AURA d'athlétisme a reçu le label « Les clubs sportifs engagés » des mains de Frédéric Toubeau, directeur régional de France Travail. Ce dispositif, né d'un constat simple - le sport peut être un puissant vecteur d'insertion - a été lancé en juin 2023. Il vise à accompagner les clubs sportifs volontaires à proposer la pratique sportive non seulement comme une finalité compétitive, mais aussi comme un levier d'insertion professionnelle et sociale.

Concrètement, les « clubs sportifs engagés », comme la ligue d'athlétisme, s'engagent à mener des actions concrètes en lien avec l'insertion :

- Mentorat pour accompagner les jeunes
- Immersion professionnelle en entreprise
- Accueil de jeunes en Service Civique
- Identification de publics éloignés de l'emploi et mise en relation avec France Travail
- Organisation d'activités dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeunes
- Organisation de forums des métiers

À la fin de l'année 2024, 958 clubs étaient engagés dans cette démarche.

« France Travail et ses partenaires du réseau pour l'emploi sont là pour accompagner les clubs volontaires à mettre en place des actions concrètes comme le « Stade Vers l'Emploi » de Bron. Cette initiative permet aux participants de se mobiliser, de développer leurs compétences et de se préparer à l'emploi. »

Ensemble, faisons du sport un moteur de l'inclusion et d'insertion professionnelle. »

Frédéric Toubeau, directeur régional France Travail, mars 2024



« Sans verser dans des louanges excessives quant à ses valeurs, le sport est souvent bien plus qu'une activité physique, essentielle pour la santé de chacun, ou qu'une activité compétitive, motivante à pratiquer ou passionnante à regarder. »

Les clubs sportifs, dont les modalités d'accueil ont évolué et se sont diversifiées, jouent un rôle éducatif et social important.

Nombreux sont ceux qui peuvent rejoindre les rangs des « clubs sportifs engagés », initiative conjointe du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion et du Ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques qui ont confié sa mise en œuvre à France travail. »

Bruno Feutrier, délégué de région académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports

FOCUS

LE PASS'SPORT

Politique Prioritaire du Gouvernement (PPG), le Pass'Sport est une aide financière de 50€ destiné à offrir aux enfants et jeunes éloignés un accès facilité à une activité pratique sportive régulière. Les enfants et jeunes de 6 à 17 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, ceux de 6 à 20 ans bénéficiaires de l'allocation d'éducation pour enfant handicapé, ceux de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés et les étudiants boursiers âgés de 28 ans au plus y sont éligibles.

- **8 200** : Auvergne-Rhône-Alpes est la première région de France en nombre de structures sportives qui accueillent des bénéficiaires du Pass'Sport en 2024
- **200 000** : Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région de France en nombre de bénéficiaires du Pass'Sport en 2024



Karim BENMILOUD, Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand (2024)





5. DÉVELOPPER LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX ET LA MOBILITÉ DES JEUNES

« Connaître et comprendre le monde, se former, communiquer, s'adapter, entreprendre et vivre l'Europe sont des possibilités offertes aux jeunes en région académique Auvergne-Rhône-Alpes grâce à la mobilité internationale. »

Bruno Boddaert, délégué de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

L'ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES PENDANT LA 47^{ème} COMPÉTITION MONDIALE DES MÉTIERS WORLDSKILLS

La région académique s'est mobilisée pour l'accueil des nombreuses délégations étrangères de personnels et de personnalités en marge des WorldSkills (Autriche, Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Kazakhstan, Pays-Bas, Singapour, et Taïwan). Les délégations ont pu visiter des lycées professionnels et des CMQ. Ces temps d'échanges ont permis d'amorcer des partenariats, notamment avec l'Autriche (Land de la Basse-Autriche), avec qui une coopération est en train de voir le jour.

La délégation des jeunes compétiteurs de chaque pays a été accueillie par un établissement scolaire de la Métropole de Lyon à l'occasion du partenariat « [One School One Country](#) ».

65 établissements scolaires de la Métropole lyonnaise de l'enseignement général et de la formation professionnelle ont participé à l'accueil d'une délégation de compétiteurs composée d'une quarantaine de jeunes pour chaque pays. L'évènement s'est déroulé le mardi 10 septembre dans les établissements scolaires. Les personnels (enseignants, direction, etc.) étaient fortement mobilisés pour faire de cette rencontre entre les compétiteurs et les élèves un

temps fort de cette rentrée 2024 autour des valeurs de respect, de paix et de démocratie en favorisant des activités ludiques et l'interculturalité. Les échanges furent riches et les hôtes étrangers marqués par l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

La Délégation Régionale Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DRAREIC) a été co-pilote de l'organisation de l'accueil des compétiteurs dans les établissements.

PROJETS PARTENARIAUX FRANCO-ALLEMANDS : LES PROJETS-IN

Le programme des Projets-IN animé par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) en partenariat avec le MENESR et la Conférence permanente des ministres de l'Éducation des Länder (KMK) cherche à encourager des projets d'échanges scolaires franco-allemands à caractère interdisciplinaire, interculturel et innovant. Il s'adresse à des initiatives communes conçues par des classes d'Allemagne et de France dans lesquelles l'apprentissage de la langue du partenaire est proposé de manière intensive.

Deux autres partenaires majeurs de l'OFAJ, l'Institut français d'Allemagne et le Goethe-Institut de Paris, contribuent chaque année à la valorisation de ce programme en proposant le « Prix des Projets-IN » aux deux établissements scolaires qui ont réalisé le meilleur projet au cours de l'année scolaire précédente. Ce prix promeut particulièrement la pédagogie de projet à caractère interdisciplinaire et interculturel dans le cadre des échanges scolaires franco-allemands. Il est doté de 1 000€ (500€ par établissement).

Le prix 2024 a été attribué à un établissement de notre région académique.

Le projet « L'inclusion, un regard tourné vers les autres » porté par les enseignantes Madame Rochette et Madame Goujon du collège Alexis Kandelaft de Chazay-d'Azergues en partenariat avec leurs homologues allemands de la Stormarnschule de Ahrensburg, a été désigné comme meilleur projet réalisé pour l'édition 2024 des projets-IN.

[Inklusion - einander sehen, einander verstehen | OFAJ PROJETS-IN](#)

PROGRAMME OFAJ : RENCONTRES EXTRASCOLAIRES



24 rencontres de jeunes ont été organisées par des structures d'AURA pour 219 K€ de subvention. Résultat : 522 français participants et 488 allemands participants.

25 rencontres de jeunes ont été organisées par des structures allemandes avec des partenaires d'AURA pour 135K€ de subvention, résultat : 346 français participants et 346 allemands participants.

VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND (VFA)

22 volontaires allemands ont été accueillis en AURA et 8 volontaires d'AURA ont été accueillis en Allemagne. La DRAJES a co-organisé avec l'OFAJ la réunion bilatérale des Ländervertreter et des Référents Europe International Jeunesse des DRAJES à Lyon en novembre 2024.

FOCUS

MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉLÈVES VIA LES CONSORTIUM ERASMUS+

Chaque année, les consortiums Erasmus+ de région académique ouvrent de nouvelles perspectives aux élèves des collèges et des lycées en leur offrant la possibilité de partir en mobilité individuelle ou en groupe. Ces expériences, organisées dans le cadre du programme Erasmus+, permettent aux jeunes de voyager à l'étranger pour enrichir leur parcours éducatif et personnel.

Ces mobilités constituent bien plus qu'un simple voyage : elles sont l'occasion pour les élèves de développer un ensemble de compétences clés, comme la maîtrise des langues, l'autonomie, l'adaptabilité, et le travail en équipe. De plus, ces séjours favorisent une ouverture culturelle essentielle dans un monde toujours plus connecté.

Grâce aux consortiums, ces projets de mobilité gagnent en accessibilité et en qualité, renforçant ainsi l'attractivité des établissements scolaires et leur engagement dans une dynamique européenne.



Les consortium Erasmus +, une dynamique en pleine croissance en AURA

Enseignement général et technologique	Collèges et LGT	LP	Total
Nombre d'établissements	93	104	202
Nombre de mobilités individuelles	20	774	794
Nombre de mobilités de groupes	1 256	-	1 256
Total nombre de jours	6 640	11 051	17 691
Taux de satisfaction globale	98 %		
Les participants ont acquis ou amélioré des compétences pratiques utiles	88,20%		
Les participants sont devenus plus sûrs d'eux, plus indépendants et plus responsables	90,20%		
Les participants ont une meilleure compréhension de la diversité dans leur société	92,30 %		
Les participants ont appris à mieux connaître l'Europe, l'Union européenne et les valeurs européennes	85,70 %		
Les participants ont amélioré leurs compétences dans la principale langue utilisée pendant la période de mobilité	70 %		



Hélène INSEL, Rectrice de l'académie de Grenoble (2024)

Les indicateurs mettent en lumière une implication nettement plus forte des lycées professionnels dans les mobilités individuelles en 2024 par rapport à 2023, lorsque la mobilité de groupes d'élèves n'était pas éligible. Le nombre élevé de ce type de mobilité reflète l'intérêt des lycées professionnels pour les stages et immersions professionnelles, souvent au cœur de leur pédagogie. En revanche, les collèges et lycées généraux et technologiques misent davantage sur les mobilités de groupes. Cela peut s'expliquer par des démarches administratives plus simples pour des projets collectifs et une meilleure gestion du suivi des élèves mineurs.

Avec 17 691 jours cumulés de mobilité, les lycées professionnels dominent en termes de durée (62,5 % du total). Les mobilités plus longues sont particulièrement bénéfiques pour les élèves des LP qui réalisent des stages professionnels, renforcent leur employabilité et leur autonomie. Pour les collèges et les lycées généraux et technologiques, la durée plus courte est associée à des projets éducatifs ponctuels.

Les impacts déclarés par les participants à ces mobilités sont très positifs.

ERASMUS+ JEUNESSE ET SPORT

Le montant total des subventions attribuées dans le cadre du programme ERASMUS+ Jeunesse et Sport (JS) a été de 4,5M€ pour 82 projets financés, soit une augmentation de 7% par rapport à 2023. Le point fort de la région académique reste les échanges de jeunes et les mobilités des travailleurs de jeunesse (action clé 1 [KA1] : mobilité des individus à des fins d'apprentissage) que ce soit dans le cadre des rounds ou d'une accréditation ERASMUS+ JS (42 projets). Deux thématiques ressortent : « l'inclusion et la diversité » et « la transition écologique et le développement durable ».

L'agence ERASMUS+JS a, en partenariat avec la DRAJES, organisé un séminaire national de valorisation des projets européens de coopération, en juin 2024.

FOCUS

PARTENARIATS INTERNATIONAUX À L'ŒUVRE

La région académique AURA est la première de France en nombre de partenariats internationaux.



LE PARTENARIAT AVEC L'INTERNATIONAL SCHOOL OF SAN ANTONIO

Bienvenue à l'International School of San Antonio, le nouveau partenaire de la région académique AURA, lequel a accueilli une enseignante de la Loire en détachement, dans le cadre du programme Jules Verne.

La visite de la star des Spurs, Victor Wembanyama, originaire de France, a enthousiasmé les élèves à l'occasion d'une reconnaissance importante décernée par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères : le label LabelFrancÉducation.

Cette distinction récompense les écoles qui intègrent le français de manière significative dans leur programme scolaire. L'école privée d'immersion linguistique de San Antonio rejoint deux autres programmes français au Texas à recevoir cette accréditation pour son programme de français au niveau primaire. Les élèves peuvent également y apprendre l'espagnol et le mandarin.

Les responsables de l'école estiment que cette accréditation répond au besoin d'élargir l'enseignement du français à San Antonio en ouvrant l'accès à des ressources pédagogiques, en apportant du soutien, et en facilitant l'arrivée d'enseignants français à San Antonio grâce à des visas sponsorisés.

UN MOIS AU MEXIQUE : LE PROGRAMME FRIDA KAHLO

La région académique et l'Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey ont établi une convention de partenariat en juin 2023.

Le but de ce partenariat est de promouvoir et de développer la compréhension internationale et les relations d'amitié entre les signataires en initiant et en soutenant des activités et des projets scolaires, professionnels et interculturels destinés aux élèves, aux personnels et aux enseignants des deux institutions.



Pour la deuxième édition du programme, du 11 mai au 20 juin 2024, 68 étudiants mexicains sont venus partager le quotidien des élèves de la région académique pendant un mois. Ce fut l'occasion pour eux de vivre à l'heure française et de suivre les cours dans sept lycées des académies de Clermont-Ferrand et de Grenoble. Du 5 octobre au 2 novembre 2024, leurs correspondants français sont partis au Mexique à leur tour sur les campus de Querétaro, Aguascalientes, Guadalajara et Puebla.

LA COLLABORATION RENFORCÉE AVEC LES INSTITUTS FRANÇAIS AU SERVICE DE LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES DE SECONDE

La région académique travaille en étroite collaboration avec les Instituts Français de Varsovie (Pologne), Belgrade (Serbie), Prague (République tchèque), Sofia (Bulgarie) et Bucarest (Roumanie) afin de développer la mobilité des élèves de seconde.

Les différents programmes d'échange permettent aux élèves de seconde d'accueillir pendant deux ou quatre semaines, selon le programme, un élève dans le lycée et la famille, en totale immersion. L'élève français séjourne ensuite durant deux ou quatre semaines dans la famille de son correspondant et dans un lycée d'enseignement bilingue (labellisé LabelFrancÉducation), où il peut suivre des cours en discipline non linguistique en anglais, allemand ou italien, et acquérir quelques bases de la langue du pays.

En 2024, 87 élèves de la région académique (20 en Pologne, 21 en République tchèque, 8 en Serbie, 15 en Bulgarie et 23 en Roumanie) ont pu bénéficier de ces programmes. L'intérêt pour ces mobilités accroît d'année en année : les retours d'expérience sont pour la plupart, très positifs.



**CAMPUS SAINT-MARTIN-D'HÈRES,
UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES**



6. FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La région académique Auvergne-Rhône-Alpes compte un nombre important d'étudiants, avec 375 300 inscrits à la rentrée 2023 et plus de 14 500 enseignants chercheurs et chercheurs. Ces étudiants sont répartis dans les trois académies de la région académique : Clermont-Ferrand (50 700), Grenoble (101 800) et Lyon (220 800).

Répartition des étudiants

Les universités restent les plus attractives et accueillent la majorité des étudiants (53%). Viennent ensuite les écoles d'ingénieurs, de commerce et autres écoles d'enseignement supérieur (32%), puis les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) et Sections de Techniciens Supérieurs (STS) avec 16% des effectifs. Le secteur public regroupe 72% des étudiants, tandis que le secteur privé en regroupe 28%.

Tendances

L'analyse des effectifs étudiants entre 2022 et 2023 révèle des tendances contrastées selon les académies. Une légère diminution des effectifs dans les académies de Clermont-Ferrand (1,7%) et de Grenoble (-0,1%) est observée. En revanche, l'académie de Lyon enregistre une augmentation de ses effectifs (+1,5%).

Établissements

Le paysage universitaire riche et diversifié de la région académique comprend sept universités (ComUE), une communauté d'universités et neuf autres établissements supérieurs sous tutelle du MENESR, répartis sur cinq principaux sites : Chambéry, Grenoble, Lyon, Saint-tienne et Clermont-Ferrand.

Parmi ces établissements, trois ont le statut d'établissement public expérimental, ce qui témoigne d'une volonté d'innovation pédagogique et de recherche. L'excellence académique de la région se manifeste aussi par la présence de deux Instituts Nationaux Polytechniques (INP de Grenoble et Clermont-Ferrand), deux Instituts d'Études Politiques (IEP Grenoble et Lyon) et celle de l'École Normale Supérieure de Lyon.

La région académique compte également de nombreux établissements d'enseignement supérieur privés. Parmi ces établissements se trouvent cinq établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général (EESPIG) et neuf établissements consulaires.

Cette concentration d'établissements d'enseignement supérieur de haut niveau fait de la région AURA un pôle attractif pour les étudiants et les enseignants-chercheurs français et internationaux.



Hélène INSEL, Rectrice de l'académie de Grenoble (2024)

FOCUS

LA CRÉATION DU PÔLE RÊVE

Le pôle RÊVE (Réussite et Vie Étudiante) a été créé au 1^{er} janvier 2024 et est en charge d'accompagner les politiques publiques en matière de vie étudiante et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

Le pôle RÊVE résulte de la volonté ministérielle de renforcer les politiques publiques en faveur des étudiants à l'échelle régionale. **Les trois nouveaux postes de chargés de mission ont été regroupés à la direction régionale de l'enseignement supérieur (DRAES) pour créer un nouveau pôle, lequel a pour principales missions :**

- **L'animation territoriale** : le pôle RÊVE met en relation différents acteurs (services de l'État, Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires [CROUS], collectivités territoriales, établissements, associations étudiantes etc.). Il joue un rôle d'accompagnement et de mise en visibilité des initiatives déployées.

- **La lutte contre les discriminations et contre les violences sexuelles et sexistes (VSS)** : le pôle RÊVE apporte un appui et des conseils aux établissements publics et privés. Il propose des formations régionalisées et coordonne des actions spécifiques dans ce domaine

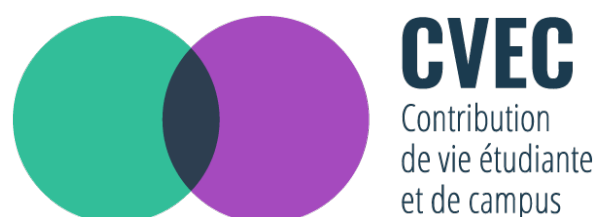
- **Le suivi des politiques publiques « vie étudiante »** : à titre d'exemple, le pôle RÊVE contribue à la mise en œuvre de la loi visant à garantir l'accès des étudiants à une offre de restauration à tarif modéré. Il suit également l'ensemble des réformes nationales sur le territoire (centres de santé, notamment). Il accompagne et recense l'utilisation de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) au sein des CROUS et des établissements.

- **L'aide au pilotage et le suivi de l'offre de formation sur la région académique** : grâce à une connaissance de l'offre de formation, des capacités d'accueil, des inscriptions et de l'insertion professionnelle,

le pôle RÊVE suit l'évolution de l'offre de formation. Une attention particulière est accordée aux dispositifs qui favorisent l'ouverture sociale vers l'enseignement supérieur. Ce suivi s'inscrit dans la mise en œuvre des Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performances (COMP) ou les vagues d'évaluation et d'accréditation des formations.

LA CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

La Contribution de Vie Étudiante et de Campus est un dispositif essentiel pour l'amélioration des conditions de vie étudiante. Il s'agit d'une participation financière annuelle que chaque étudiant doit acquitter, sauf exception, pour soutenir des actions et des projets pour leur bien-être et leur réussite. Le montant de la CVEC est indexé sur l'indice des prix (100€ pour l'année 2023-2024, passé à 103€ à la rentrée scolaire 2024).



Répartition de la CVEC

La CVEC collectée est ensuite redistribuée entre les CROUS et les établissements d'enseignement supérieur. Les CROUS reçoivent 15% de la somme totale, tandis que les établissements se partagent les 85% restants. Cette répartition vise à financer des actions complémentaires et à créer une synergie entre les différents acteurs de la vie étudiante. En 2023-2024, 113 établissements ont participé à la campagne de collecte de la CVEC. En région académique Auvergne-Rhône-Alpes, elle représente 21M€ par an. Son utilisation est assurée par les 3 CROUS et 40 établissements d'enseignement supérieurs publics ou privés.

Utilisation de la CVEC

La CVEC sert à financer des actions variées qui contribuent à améliorer les conditions de vie étudiante :

- Accueil et accompagnement des étudiants
- Renforcement de l'accompagnement social
- Amélioration de l'accès aux soins et de la santé mentale
- Développement de la pratique sportive
- Diversification des projets et événements artistiques et culturels

LA COMMISSION RÉGIONALE RELATIVE AU BIEN-ÊTRE ET À LA VIE ÉTUDIANTE

Présidée par Gabriele Fioni, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, la Commission régionale relative au bien-être et à la vie étudiante est un événement fédérateur qui rassemble les acteurs clés de l'enseignement supérieur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Son objectif principal est de dresser un bilan complet de l'utilisation de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), de partager les bonnes pratiques et d'envisager de nouvelles pistes pour l'amélioration des conditions de vie étudiante.

Parmi les points clés de la commission :

Dynamique de projets : des exemples concrets de projets mis en œuvre par les CROUS et les établissements sont présentés. Cela permet d'illustrer la diversité des actions menées et de partager les bonnes pratiques.

Perspectives : la commission se termine par une discussion sur les perspectives d'avenir et les nouveaux défis à relever pour améliorer la vie étudiante.



La tenue de cette commission régionale témoigne de l'engagement des acteurs de l'enseignement supérieur en Auvergne-Rhône-Alpes à améliorer les conditions de vie étudiante. La CVEC joue un rôle primordial dans le financement d'actions clés qui contribuent au bien-être et à la réussite des étudiants.

Exemples de projets présentés :

• **CROUS Clermont Auvergne** : mise en place d'une commission unique pour le soutien aux initiatives étudiantes, création d'un point d'entrée unique pour les demandes de subventions, organisation d'une journée des initiatives étudiantes.

• **CROUS Grenoble Alpes** : accueil mutualisé avec l'UGA, dispositifs pour l'amélioration de la vie en résidence et rompre l'isolement, soutien aux associations étudiantes, mise en place d'un budget participatif, actions de lutte contre la précarité.

• **CROUS de Lyon** : événements festifs et culturels à destination de l'ensemble des établissements, soutien aux initiatives étudiantes, budget participatif étudiant, actions de communication.

• **Université Clermont Auvergne** : journée des initiatives étudiantes, prix de l'engagement étudiant.

• **Université Grenoble Alpes** : dispositifs de lutte contre la précarité numérique, actions « aller vers » pour l'information et l'accompagnement des étudiants.

• **Université Claude Bernard Lyon 1** : actions pour des bibliothèques plus vertes (installation de casiers à trottinettes, animations de sensibilisation, acquisition d'ouvrages, etc.).

LES DIALOGUES TERRITORIAUX VIE ÉTUDIANTE

Les réunions des Dialogues territoriaux de 2022 et 2023 s'étant révélées très porteuses, le recteur de région académique a souhaité poursuivre et conforter une structuration permettant les échanges entre les différents acteurs de la vie étudiante sur chacun des territoires.

Présidés par le recteur délégué pour l'ESRI, préparés et animés par le pôle RÊVE de la DRAES, les Dialogues territoriaux sont devenus des temps forts d'échange et de collaboration. Ils réunissent par territoire académique les CROUS, les établissements, les associations étudiantes, les collectivités territoriales, les associations qui proposent des actions à destination de la population étudiante.

Ces réunions visent à l'amélioration des conditions de vie et de réussite des étudiants en valorisant et mettant en synergie aussi bien des actions nationales que les solutions locales.

Les réunions des Dialogues territoriaux jouent un rôle majeur dans la construction d'une vie étudiante épanouissante et inclusive. Elles permettent de mobiliser tous les acteurs de l'enseignement supérieur autour d'un objectif commun : améliorer les conditions de vie et de réussite des étudiants.

Six dialogues territoriaux se sont organisés en 2024 :

Printemps 2024 :

- **Lyon** le 8 avril
- **Clermont-Ferrand** le 12 avril
- **Grenoble** le 7 mai

Automne, rentrée universitaire 2024 :

- **Lyon** le 10 octobre
- **Clermont-Ferrand** le 14 octobre
- **Grenoble** le 16 octobre

FOCUS

LE CAMPUS PORTE DES ALPES

La construction d'une résidence étudiante sur le campus Porte des Alpes à Bron est en cours. Ce projet réunit de multiples financements (État, Région, Métropole, Universités, Crous de Lyon, Villes de Bron et de Saint-Priest) pour un budget total estimé à 63,5M€.

Aux côtés du CROUS qui porte le projet, les services de la région académique se sont fortement investis pour définir les conditions favorables à une acceptation du projet par l'ensemble des partenaires, établir les conditions de l'échanges fonciers entre la Métropole la direction de l'immobilier de l'État (DIE) et **obtenir l'accord des ministères pour la signature du tout premier marché de partenariat pour la construction de logements étudiants en France.**

Le projet offrira 772 nouvelles places d'hébergement pour les étudiants du campus Porte des Alpes, réparties dans 9 bâtiments et 682 logements. L'objectif est de créer un cadre de vie de qualité pour les étudiants, propice à leur épanouissement personnel et à leur réussite académique. Le chantier devrait être livré pendant l'été 2025, pour une ouverture des résidences en septembre.

Le projet vise aussi à promouvoir des modes de transport durables pour les étudiants. La construction de la voie lyonnaise n°8 facilitera les déplacements à vélo entre l'ouest lyonnais, le centre-ville et le campus Porte des Alpes. SYTRAL Mobilités renforcera la desserte du tramway T2 et la future ligne T8 améliorera l'accessibilité du campus depuis le pôle d'échange multimodal de la Soie et la Gare de Vénissieux.

Face à la pression foncière croissante et à la demande de logements en augmentation dans la Métropole de Lyon, ce projet répond aux besoins en hébergement des étudiants.







7. SOUTENIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

ACCOMPAGNER LA PRÉPARATION ET LE SUIVI DES CONTRATS D'OBJECTIFS, DE MOYENS ET DE PERFORMANCE (COMP) DES UNIVERSITÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les COMP sont mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) pour renforcer le dialogue entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur publics sous sa tutelle.

Ces contrats visent à renforcer l'autonomie et la responsabilisation des établissements et à assurer un financement ciblé sur des priorités stratégiques.

En 2024, les COMP sont entrés en vigueur pour les établissements suivants : université Savoie Mont-Blanc (USMB), Institut des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon), université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL 1), université Lumière Lyon 2 (ULL 2) et université Jean Moulin Lyon 3 (UJML 3).

Cette même année, la troisième vague des COMP a été déployée. Elle a concerné la préparation des COMP des établissements suivants, dont le contrat démarra en 2025 : université Grenoble Alpes (UGA), université Jean Monnet de Saint-Étienne (UJM), École centrale de Lyon (ECL), École normale supérieure (ENS de Lyon). Des COMP dits « aménagés » ont été préparés pour l'Institut d'études politiques (IEP), l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSA-TT), et l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

Ils sont suivis en région par Gabriele Fioni, Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, avec qui s'organise un dialogue approfondi.

Les COMP visent à suivre la performance des établissements, en lien avec des objectifs stratégiques partagés, pour une durée de trois ans. Ces objectifs concernent la formation aux métiers d'avenir, le bien-être et la réussite des étudiants, le développement de la recherche et de l'innovation, la transition écologique et le développement durable, l'optimisation de la gestion et du pilotage des établissements.

Dans le cadre du volet recherche et innovation, les COMP sont l'occasion d'un accompagnement de la stratégie des établissements afin d'assurer une cohérence dans le continuum formation-recherche-innovation. Les échanges réalisés à l'occasion des COMP permettent également d'encourager l'affirmation de la signature scientifique des établissements et le développement de leurs partenariats avec le monde socioéconomique.

ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE ET LE DÉPLOIEMENT DES PÔLES UNIVERSITAIRES D'INNOVATION (PUI)

Dans le cadre du programme France 2030, le Président de la République a annoncé l'objectif de voir éclore 100 licornes (startup non cotée en bourse dont la valorisation dépasse le milliard de dollars) et 500 start-up « deeptech » par an.

L'appel à projet initié dans le cadre du programme France 2030, lancé en 2023, a permis la création de 29 pôles universitaires d'innovation (PUI), pour lesquels a été attribué un montant total de 166 M€. Fondés sur la coordination et l'alliance des acteurs d'un territoire autour de leur université, les PUI doivent permettre d'accélérer le transfert de la recherche publique vers la création de valeur, en entreprise.

Trois Pôles universitaires d'innovation (PUI) ont été créés en région Auvergne-Rhône-Alpes :

- **Université Clermont Auvergne :**

CAP I-TERR

- **Université Grenoble Alpes : FITInnove**

- **ComUE de Lyon Saint-Étienne : IMPULSE**

Leur accompagnement et leur pilotage fait l'objet d'une Instruction interministérielle datée du 13 mars 2024, cosignée par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN) et le MESR. Des comités territoriaux semestriels sont organisés et présidés par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI). Un comité national semestriel est organisé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), à l'occasion duquel la DRARI présente le rapport du comité territorial. Un avis évaluatif du comité national est alors transmis à l'université cheffe de file du PUI.

La DRARI d'Auvergne-Rhône-Alpes a tenu le second comité territorial de chaque PUI en novembre 2024, aux côtés de chacun des présidents des universités concernées, en présence des sociétés d'accélération du transfert de technologies du site, du Président du comité national, du MESR (Direction générale de la recherche et de l'innovation), de l'ANR et de Bpifrance.

La DRARI a ensuite rapporté la synthèse de ces comités territoriaux devant le comité national de suivi des PUI. Les commentaires ci-dessous illustrent la très bonne dynamique des trois PUI de la région.

PUI CAPI TERR

Une dynamique territoriale remarquable, très cohérente avec celle de l'Université qui le porte



PUI FITInnove

Une cadence élevée en terme de réalisation, dans un état d'esprit collectif et enthousiaste.



PUI IMPULSE

Un PUI pleinement opérationnel, qui déploie ses actions du sourcing au transfert.



Le premier impact attendu des PUI est une transformation de l'action d'innovation sur un site et une accélération significative du transfert de la recherche au sein des entreprises existantes ou à créer.

Pour ce faire, des indicateurs de performance partagés sont calculés de manière homogène sur les territoires :

- Le nombre de contrats de recherche avec des entreprises signés dans l'année
- Le nombre de déclarations d'invention enregistrées dans l'année
- Le nombre de contrats d'exploitation sur titre de propriété intellectuelle signés dans l'année
- Le nombre de créations de start-up issues des établissements publics de recherche fondateurs du PUI
- Le délai moyen de négociation et de signature des accords de copropriété

Le suivi de l'activité des PUI montre d'ores et déjà :

- Une montée en compétence due aux 40 recrutements opérés
- Un effet transformant autour de l'Université cheffe de file, qui revisite le rôle des sociétés d'accélération et de transfert de technologie, et des relations avec les organismes de recherche
- Un effet de levier financier très significatif : octroi de bourses FrenchTech Lab et de financements pour la pré maturation-maturation, pour plus de 8M€ à ce jour en Auvergne-Rhône-Alpes

FOCUS

SOUTENIR ET VALORISER LES START-UPS ISSUES DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

Vendredi 27 septembre 2024 s'est tenue la cérémonie de mise à l'honneur des lauréats aux concours I-Lab et I-PhD, organisée par Bpifrance en partenariat avec la région académique Auvergne-Rhône-Alpes et présidée par Gabriele Fioni, Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation.

Cette cérémonie a mis à l'honneur les docteurs et les jeunes entreprises de la région lauréats des prix des concours nationaux d'innovation I-Lab et I-PhD, en présence des sociétés d'accélération et de transfert de technologie (SATT) : SATT Pulsalys, SATT Linksium, et Clermont Auvergne Innovation.



I-PhD encourage les jeunes chercheurs doctorants vers la création de start-up.

I-Lab aide les jeunes entreprises issues de laboratoires en leur attribuant un fonds d'amorçage.

Le taux de réussite à ces concours est élevé dans la région académique. Il est en moyenne proche de 20% des résultats nationaux.

25^{ème} concours national d'innovation I-Lab et I-PhD : 25 lauréats en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 2 ont reçu la mention « Grand prix national »

I-PhD 2024 : 3 lauréats en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 1 Grand Prix national

I-Lab 2024 : 22 lauréats en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 1 Grand Prix national



Cérémonie de remise des prix Auvergne-Rhône-Alpes 2023 - Concours d'Innovation de l'État
Vendredi 27 septembre 2024.

Parmi les lauréats I-Lab de la région académique :

La société Fabera, Grand Prix I-Lab 2024, issue des sciences de l'informatique

Fabera édite un logiciel d'estimation des coûts industriels basé sur l'IA, ce qui permet de réduire drastiquement le temps passé à rédiger des devis. Un outil 100% web permet d'uniformiser et de fiabiliser le processus d'estimation des coûts de production.

Le logiciel Fabera repose sur l'exploitation de l'historique de devis et des spécificités métier via un algorithme d'IA pour déterminer instantanément le coût d'une production industrielle.

Les algorithmes ont été développés en collaboration avec le Laboratoire d'informatique en images et systèmes d'information (LIRIS). La société d'accélération et de transfert de technologie Pulsalys en est partenaire.

La société So Sponge, Prix I-Lab 2024, issue du génie des procédés

En collaboration avec le Laboratoire d'automatique, de génie des procédés et de génie pharmaceutique (université Claude Bernard Lyon 1 - Centre national de la recherche scientifique [CNRS]), So Sponge développe des alternatives sobres aux solutions énergivores et carbonées de régulation de l'humidité, basée sur l'utilisation de solides mésoporeux. En leur évitant de recourir à des procédés de déshumidification énergivores, elle aide les exploitants agricoles à maximiser leur production tout en limitant leur impact environnemental.

La société Osta Therapeutics, prix I-Lab 2024, issue de la chimie médicinale

Transfert de technologies École normale supérieure (ENS)/CNRS/UCBL 1 (laboratoire de Chimie supramoléculaires et Chimie médicinale et laboratoire de Biologie Moléculaire de la Cellule) : développement innovant de médicaments intelligents pour combattre la résistance aux antibiotiques. Osta Therapeutics produit des petites molécules thérapeutiques destinées à combattre les bactéries résistantes aux antibiotiques.

La technologie repose sur une innovation brevetée de chimie médicinale par laquelle la molécule thérapeutique est fonctionnellement activée par des enzymes sécrétées par la bactérie pathogène ciblée.

RÉVÉLER L'EMPREINTE TERRITORIALE DU PROGRAMME FRANCE 2030

Quelques chiffres sur les conséquences des appels à manifestation d'intérêt et appels à projets du programme France 2030 :

Plans d'investissements d'avenir

+ France 2030, depuis 2010 :

20 Md€ attribués pour l'ESRI

En Auvergne-Rhône-Alpes, depuis 2010 :

381 projets

3,23 Md€ de dotations

France 2030, depuis 2021, tous domaines :

28 Md€ dont 8 Md€ pour l'ESRI

En Auvergne-Rhône-Alpes :

6 Md€ tous domaines

dont 1,2 Md€ pour l'ESRI

Les actions soutenues

Formation : 328M€ attribués majoritairement pour :

Compétences et métiers d'avenir (CMA)

Recherche : 1 650M€ attribués majoritairement pour :

Laboratoires d'excellence, programme prioritaire de recherche

Structuration : 586M€ attribués majoritairement pour :

Initiatives d'excellence (IdeX, Isite), excellences sous toutes ses formes

Valorisation à 758M€ attribués majoritairement pour :

Instituts de recherche technologique, sociétés d'accélération et de transfert de technologie

Les stratégies nationales d'accélération sont des initiatives mises en place dans le cadre du programme France 2030 pour renforcer l'innovation en mobilisant divers leviers tels que les financements, les normes, la recherche et la formation.

Les programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) constituent un moyen d'accélérer ces initiatives en amont, via la recherche. Ils s'appuient sur les forces scientifiques de nos laboratoires, reconnues à l'échelle nationale ou internationale.

Les PEPR visent à construire ou consolider un leadership français dans des domaines scientifiques liés ou susceptibles d'être liés à une transformation technologique, économique, sociétale, sanitaire ou environnementale et qui sont considérés comme prioritaires au niveau national ou européen.

Il existe deux sortes de PEPR :



Les PEPR adossés aux stratégies nationales d'accélération, afin d'accompagner une transformation déjà engagée avec des produits, services, usages et acteurs bien identifiés.



Les PEPR exploratoires, afin d'accompagner une transformation qui commence à émerger et en est à ses débuts voire à ses prémices, pour un montant prévu de 1Md€. L'État décide alors d'accompagner et de soutenir l'exploration du potentiel de cette transformation en lançant un PEPR exploratoire ; celui-ci doit alors permettre la conduite d'une politique scientifique sur des domaines d'intérêts national et européen, aux multiples retombées.

Inauguration du PEPR SPIN à Grenoble (PEPR Exploratoire)

Le Programme et Équipements Prioritaires de Recherche SPINtronique a officiellement été lancé le 29 janvier 2024 à Grenoble, à la maison Minatec

Doté de 38M€ sur huit ans, ce programme axera ses efforts sur les innovations spintroniques pour optimiser la frugalité, l'agilité et la durabilité du numérique.

En repoussant les frontières de l'électronique traditionnelle, ce programme de recherche a pour objectif de préparer un nouveau cycle d'innovation en spintronique et d'accompagner le renouveau industriel à caractère sociétal majeur dans divers domaines : le stockage de données, la cybersécurité, l'automobile, l'intelligence artificielle, l'aéronautique, la robotique, les biotechnologies ou encore le biomédical.

Ce programme est dirigé par Vincent Cros, directeur de recherche - chercheur CNRS au laboratoire Albert Fert, et Lucien Prejbeanu, directeur de recherche - chercheur au CEA au laboratoire SPINTEC.

Inauguration du PEPR Recyclage à Lyon (PEPR de Stratégie nationale)

Le programme et équipement prioritaire de recherche Recyclage a été inauguré le 31 mai 2024 au campus de LyonTech - la Doua, à Villeurbanne.

Afin de relever les défis écologiques, économiques et technologiques nécessaires à la transition vers une économie circulaire, compétitive et respectueuse de l'environnement, le CNRS pilote ce PEPR des stratégies nationales d'accélération.

« Recyclage, recyclabilité et ré-utilisation des matières ». Ce programme, qui relève d'une approche systémique et holistique, est centré sur cinq grandes familles de matériaux utilisés quotidiennement : les plastiques, les matériaux composites, les textiles, les métaux stratégiques et les papiers/cartons mais aussi des projets plus transverses relatifs à des filières comme les batteries, les nouvelles technologies de l'énergie-hydrogène, éolien, photovoltaïque, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers (hors verre et déchets organiques).

Les problématiques économiques, réglementaires, de normalisation, de territoires, politiques, sont également traitées.

Ce PEPR concerne de ce fait pratiquement tous les secteurs économiques et s'accompagne d'une mobilisation de ressources inédites en termes de disciplines scientifiques. Il couvre les sciences de la matière, la physique, l'ingénierie, les sciences de la terre et du vivant et les sciences socio-économiques et politiques, très présentes dans les équipes de recherche du site de Lyon-Saint-Etienne.

Lancement du Grand défi robotique agricole à Montoldre (Allier)

Le Grand Défi « Robotique Agricole », lancé par l'État avec un budget de 21Md€, vise à accélérer la transition agro-écologique par le développement de solutions robotiques pour les agriculteurs, tout en levant les verrous technologiques et réglementaires.

Vendredi 22 septembre 2024, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, ont lancé le Grand défi « Robotique Agricole », confié à l'association RobAgri pour le pilotage global, avec l'appui scientifique de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture l'alimentation et l'Environnement (INRAE).

L'accent est mis sur la levée des verrous technologiques et réglementaires au déploiement de la robotique agricole. Le lancement du Grand défi a été l'occasion pour les ministres et le président d'INRAE de poser la première pierre de l'AgroTechnoPôle sur le site d'INRAE à Montoldre, lequel sera le cœur de recherches et d'expérimentations robotiques.

FOCUS

CONNAÎTRE LES PARTENAIRES DE LA RECHERCHE : LE LABORATOIRE DU SERVICE NATIONAL DE LA POLICE SCIENTIFIQUE

Le laboratoire du service national de la police scientifique de Lyon, situé à Écully, est l'un des cinq laboratoires de police scientifique en France. Il fait de l'Institut National de Police Scientifique (INPS). Fondé en 1910 par le Docteur Edmond Locard, médecin lyonnais pionnier de la criminologie, il a été le premier laboratoire de police scientifique en France.

Dans ce laboratoire sont nées des techniques innovantes telles que la dactyloscopie et l'analyse des empreintes digitales. Son premier succès notable a été la condamnation d'un cambrioleur grâce à une empreinte laissée sur les lieux du crime. Au fil des décennies, le laboratoire a diversifié ses domaines d'expertise, incluant la balistique, la toxicologie et la graphologie. Il répond aux demandes des enquêteurs et magistrats dans le cadre d'investigations criminelles et est devenu un acteur clé dans le domaine de la police scientifique.

Il dispose, aujourd'hui, d'une réputation internationale et joue un rôle essentiel dans l'analyse criminelle moderne.

Gabriele Fioni, Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation et la DRARI y ont été invités le 22 novembre 2024.

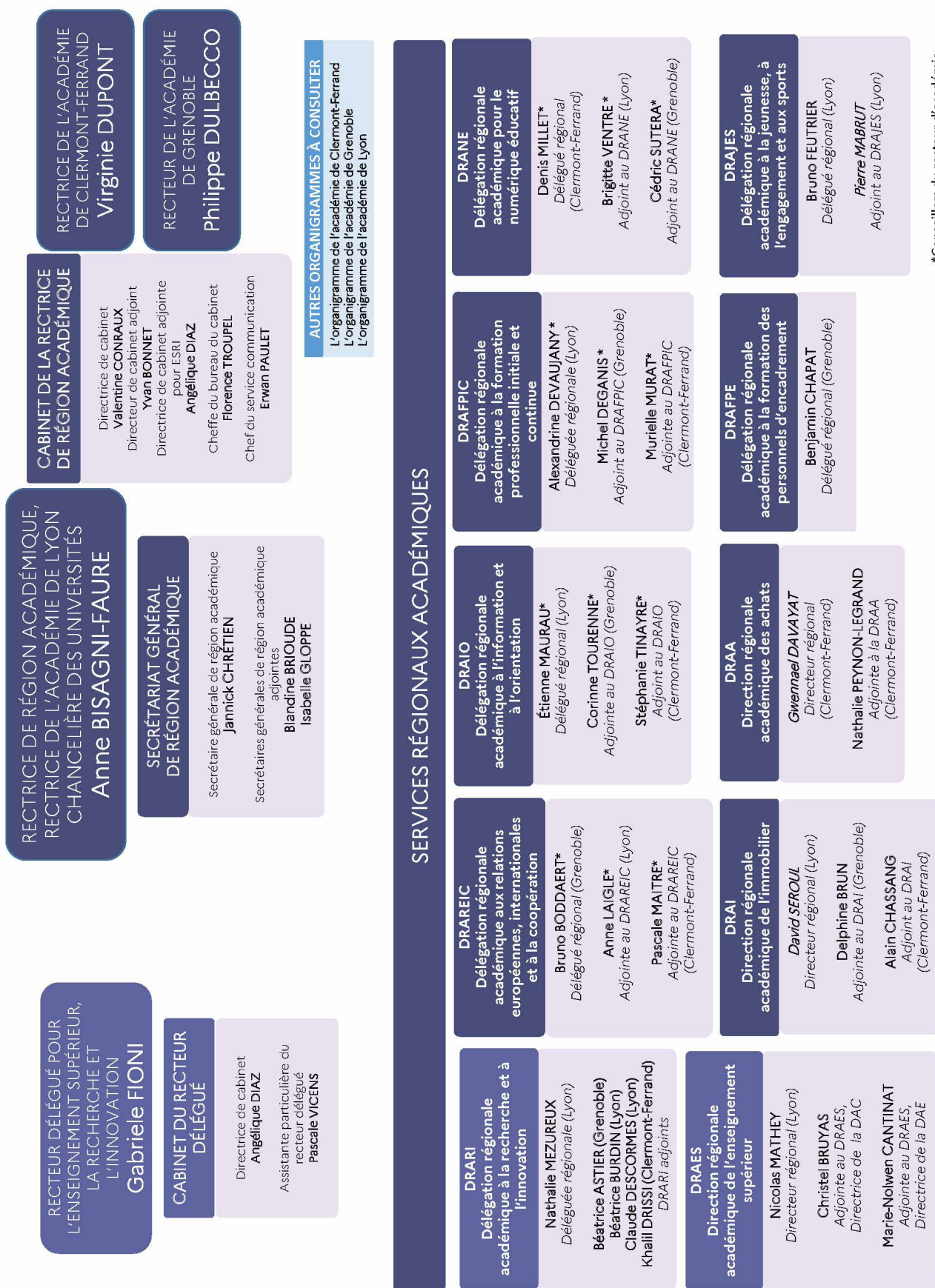
La visite a permis d'échanger sur les missions du laboratoire et ses relations avec le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche à Lyon. La visite a aussi permis de rencontrer les acteurs des différentes sections : biologie, balistique, cybersécurité et toxicologie, notamment.

La visite a permis de découvrir le projet de la première école nationale de police scientifique (ENEPS), qui ouvrira prochainement à Écully. Cette école sera dédiée à la formation initiale et continue des techniciens et ingénieurs de la police scientifique.



Gabriele FIONI, Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation en visite avec la DRARI au laboratoire national de la police scientifique à Écully, le 22 novembre 2024.

ORGANIGRAMME :



*Conseillers du recteur d'académie

Mise à jour au 2 juin 2025

